

# INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE  
QUINCIEUX



## PASCAL DAVID MAIRE

### Chères Quincerotes et chers Quincerots,

En cette nouvelle année, je souhaite en premier lieu, vous adresser à tous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères, des vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Le temps passe vite, en avril prochain, nous serons déjà aux deux tiers de notre mandat ! Je veux, cette année prendre un moment plus important dans cet éditorial, pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale, adjoints, conseillère déléguée et conseillers municipaux. Merci pour tout le travail qu'ils réalisent et la contribution qu'ils apportent à la vie de notre belle commune. Les tâches sont nombreuses, absorbantes, demandent beaucoup de bonne volonté et surtout de la disponibilité.

Je souhaite également féliciter le personnel communal qui œuvre sur notre territoire, en mairie, aux écoles, au restaurant scolaire, à la bibliothèque, dans nos

bâtiments publics, sur nos voiries et nos chemins. La tâche qui lui est attribuée est loin d'être facile, tant nos exigences sont grandes. Mais je sais que je peux compter sur tous les agents et sur leur attachement au service public.

Je remercie les associations, leurs présidents, et tous les acteurs économiques, artisans, commerçants et industriels, qui contribuent, à leur manière, à l'animation de Quincieux. Tous travaillent au « bien-vivre à Quincieux ».

Si l'année 2017 a été riche en réalisations, un travail encore plus important mais beaucoup moins visible, a été réalisé en études et projets.

2018 sera ainsi une des années les plus importantes du mandat pendant laquelle beaucoup de ces projets seront réalisés. Voici entre autres :

- Le démarrage des travaux de la médiathèque qui vous a été présentée dans l'InfoMairie de janvier 2017. Son ouverture reste programmée en janvier 2019.
- Les travaux de rénovation de la salle de la MJC ont été reportés en avril suite à la demande et l'accord du bureau de la MJC. Afin d'optimiser le temps d'arrêt de la salle, les locaux réaménagés seront opérationnels pour la rentrée 2018.
- La mise en place de la vidéoprotection : nous avons préféré prendre le temps d'études et de consultations nécessaires, pour disposer

d'équipements performants et de qualité. Neuf caméras seront ainsi implantées sur le territoire et opérationnelles avant la fin du premier semestre.

- L'élargissement de la route de Chasselay et l'agrandissement du parking en face du chemin Saint Laurent, devraient voir le jour vers la fin de l'année, après validation des travaux et du planning avec la Métropole de Lyon qui finance les opérations.
  - Les nouveaux locaux commerciaux dédiés à l'épicerie « Utile » et au « Café des platanes » seront livrés à leurs exploitants le 28 février. L'ouverture des commerces est prévue pour mars-avril.
  - Les logements de la résidence « Uni'Q », ainsi que le parking dédié à l'épicerie seront livrés en septembre.
  - Au jour où j'écris ces lignes, les travaux d'aménagement pour le futur rond-point de Veissieux, également financé par la Métropole de Lyon, devaient commencer en ce début d'année. Il ne reste à ce jour, qu'une signature d'accord d'un propriétaire concerné.
- Nous continuerons en 2018, à faire avancer les autres projets prévus dans notre mandat dont en voici quelques-uns :
- La construction du nouveau restaurant scolaire. Le choix de l'architecte a été effectué en novembre. Nous avons une année pour valider les plans qui vont nous être proposés

en commission. Ensuite, la procédure d'appels d'offre terminée, nous pourrions passer les commandes. La première phase des travaux reste planifiée pour février 2019 par la démolition de l'ancienne bibliothèque et la livraison du restaurant pour 2020.

- Le projet à plus long terme du « Cœur de village ». Il s'agit de repenser de manière globale, le devenir de l'ancien restaurant « Le bon coin » et de tous les bâtiments attenants (ancien café, maison des associations, cure, etc...). Mais aussi, le réaménagement des voiries de circulation (route de Neuville, rue de la République, etc.) du parking et de la place de l'église.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travail nous attend encore cette année et je remercie une nouvelle fois toute l'équipe municipale, élus, agents, mais aussi toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenus dans tous ces projets, ce qui confirme une des devises de Nelson Mandela :

« Seul, on va plus vite ; mais ensemble, on va plus loin. »

En ces premiers jours de l'année 2018, je renouvelle mes vœux à chacune et chacun d'entre vous et vous livre le mien : que notre belle commune de Quincieux reste accueillante et dynamique et que chacun soit fier et heureux d'y vivre.

Belle et heureuse année 2018 !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Accueil des  
nouveaux arrivants  
samedi 13 janvier à 17h  
en mairie

20  
18

Cérémonie des vœux  
du Maire  
samedi 13 janvier à 18h30  
à l'Espace Maurice Plaisantin



# RECENSEMENT

de la population 2018

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

# LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur **ALLER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**
2. Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.
 

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
 Site Poste: T Q I T R A S I I  
 Mot de passe: M I S A B U R T T
3. Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.
 

Caractéristiques de votre logement à renseigner sur le questionnaire en ligne  
 0 1 0 3  
 0 1 4 0 0 5  
 App. App.
4. Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
5. Validez et c'est terminé !

## DES AVANTAGES POUR TOUS

### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

**TOP SECRET**

### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

### Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Insee & votre commune

## DU 03 AU 17 JANVIER

**GRANDLYON**  
LE METROPOLITAIN

Pas de pot

Pas de décoration

Pas de sac plastique  
sauf sac à sapin compostable

**Recyclez  
votre sapin**

**POINT DE COLLECTE**  
Parking de la Maison des Associations







**Laurent Moncel**  
**1<sup>er</sup> Adjoint**  
Développement  
industriel et  
commercial,  
Environnement,  
Agriculture et  
fleurissement

## Charte « Zéro phyto »

Notre commune, engagée dans la charte « Zéro phyto », poursuit l'apprentissage de cette nouvelle façon de travailler. L'anticipation au passage « Zéro phyto », devenu obligatoire aujourd'hui pour notre commune, a permis de bénéficier d'une subvention importante pour l'achat d'un porte-outils équipé de bras désherbeurs. La surcharge de travail pour la mise en œuvre de cette nouvelle pratique est importante, mais ce matériel simplifiera et facilitera le travail des équipes communales.

Cette transition doit s'accompagner d'une bonne communication pour expliquer à tous que le retour de certaines herbes sur nos chemins et trottoirs va dans le bon sens de notre engagement, dans la mesure où ce retour est contrôlé.

## Résidence UNI'Q

Le projet avance bien, il a demandé beaucoup d'implication pour gérer les différents problèmes survenus en cours de chantier (dénivelé dans les commerces, hauteur sous plafond...).

L'assistance de notre maître d'œuvre, la société DWA, spécialisée dans la gestion de la construction des locaux commerciaux nous a été d'une grande aide. Nous devrions ainsi pouvoir respecter les délais convenus avec nos commerçants pour la livraison des nouveaux locaux, leur permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de travail et de faciliter leur développement.

## Jardins de Chamalan

Après une première année très compliquée (manque d'eau dans le puits, retard dans la livraison des cabanes...) cette nouvelle année s'est plutôt bien passée, la majorité des jardiniers ayant pris plaisir à s'approprier les lieux.



L'association « Pass'Jardin » soutenue financièrement par la Métropole a connu un succès intéressant lors de l'animation organisée sur l'acquisition d'une bonne pratique du jardinage sans pesticide et économe en eau. Cette initiative devrait être renouvelée toujours avec le soutien de la Métropole et nous devrions pouvoir ouvrir cette manifestation à tous les habitants intéressés de la commune sous une forme restant à définir.

Ces jardins ont permis de mettre en avant un bien vivre ensemble dans une diversité culturelle qui a été appréciée de tous.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



## Fleurissement communal

Le fleurissement communal poursuit sa mutation vers un fonctionnement moins consommateur de temps et d'eau. Les prochains chantiers d'aménagement seront le long et à l'entrée de la route de Neuville, associant mélange minéral et végétation persistante avec des variétés annuelles en petites quantités.

## Mise à l'honneur du fleurissement communal

Cette année encore et malgré les fortes chaleurs de ce début d'année, nous avons pu apprécier les efforts de nombreux Quincerots pour rendre notre environnement plus agréable.



Le voyage du fleurissement s'est déroulé dans la commune de Châtenoy-le-Royal où Madame la Sénatrice, maire de la commune, a réservé à tous un très bon accueil. Merci à M. Roze, l'organisateur de cette journée qui, comme d'habitude, a su faire de ce voyage une vraie réussite.

## Marché forain

Une réflexion va être menée sur le devenir du marché aujourd'hui bien pauvre.

Votre avis vous sera demandé sur le jour et le lieu de son installation.

Merci de bien vouloir participer à la consultation qui sera organisée afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes.

## Collecte saisonnière des déchets verts

Elle sera maintenue devant le succès rencontré dans nos communes.



Elle se poursuivra sur deux périodes, printemps et automne, tous les samedis en alternant une semaine sur deux avec la commune de Lissieu : l'accès étant ouvert à tous sur les deux communes.





Nettoyage de printemps

## Recrudescence des dépôts sauvages : notre commune n'est pas une poubelle !

Chaque année, la commune organise un nettoyage de printemps ; à cette occasion, plusieurs tonnes de débris divers sont récupérées. Nous profitons de cet article pour remercier tous les participants.

De plus, chaque lundi, les agents municipaux vidant les poubelles publiques de la commune et récupèrent de nombreux « dépôts sauvages », laissés par des personnes peu scrupuleuses de l'environnement.

Ceux-ci peuvent être estimés à environ 600 kg par semaine.

Ces dernières semaines, nous avons pu remarquer une recrudescence de ces dépôts. Il appartient à tous d'être vigilants et ne pas hésiter à faire remonter des informations auprès de notre police municipale.



dépôt sauvage



dépôt sauvage

Infraction	Textes prescriptifs	Textes fixant les sanctions pénales	Peines encourues
Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise	L. 541-3 et L. 541-2 du Code de l'environnement	L 541-46 du Code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75 000 euros d'amende
Abandon ou dépôt de déchets par un particulier	R. 632-1 du Code pénal repris par R. 541-76 du Code de l'environnement	R. 632-1 du Code pénal repris par R. 541-76 du Code de l'environnement	Contravention de 2 <sup>ème</sup> classe
Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule	R. 635-8 du Code pénal repris par R. 541-77 du Code de l'environnement	R. 635-8 du Code pénal repris par R. 541-77 du Code de l'environnement	Contravention de 5 <sup>ème</sup> classe

L'article R. 635-8 du même Code, repris par l'article R. 541-77 du Code de l'environnement, prévoit une amende plus lourde si lesdits déchets ont été transportés à l'aide d'un véhicule :

*« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.*

*Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encouruent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit ».*

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



## Monique Aubert Adjointe

Petite enfance,  
Jeunes et seniors,  
Centre Communal  
d'Action Sociale

## Centre de loisirs Léo Lagrange

### Retour sur l'année scolaire passée

Tout d'abord, un premier MERCI aux 194 familles qui ont utilisé le service Loisirs, Péri-scolaire et Vacances de Quincieux et ont fait confiance à l'équipe Léo Lagrange. De grands MERCI aux 238 enfants, 15 jeunes et 17 animateurs qui ont fait vivre le service sur l'année 2017.



Enquête Policière

Cette année, l'équipe d'animation a rythmé durant deux mois l'ensemble des temps d'accueil du péri-scolaire (matin, fin de journée et mercredi après-midi) autour des mêmes thèmes ; un thème par petites vacances et un thème différent par semaine pour les vacances d'été.



Le Tour du Monde



Le Jeu Dans Tous Ses Etats



Le dernier mois de l'année scolaire a été particulièrement festif.

Le Conseil Municipal d'Enfants a invité les participants de l'accueil de loisirs du mercredi 7 juin à l'après-midi festif organisé pour les Aînés de Quincieux. Aidés des animateurs, les enfants ont décoré les lieux et préparé une petite chanson. Présenté par les élus en herbe, ce joli moment d'échanges a été animé par un magicien et s'est conclu par un goûter.







Le raconte-tapis des p'tits citoyens (découverte et création)

Pour fêter joyeusement la fin de l'année scolaire, enfants, parents et animateurs ont partagé un moment autour du « Goûter-Expo-Jeux » à la salle de la MJC fin juin. Le dernier mercredi d'accueil périscolaire s'est déroulé à la base de Loisirs de Anse. Ce fut une sortie très ensoleillée, un air de vacances avant l'heure.



Les vacances d'été ont été rythmées par les thèmes définis à la semaine (comme « A pied, à cheval .... les moyens de transport » avec le rallye « Quads électriques » et les voitures à pédales, très appréciés), les sorties (aux grottes de la Balme par exemple) et le camp de 5 jours à Thoisse (paddle et escalabranche au programme !).

### Au programme de l'année scolaire 2017/2018

Les thèmes retenus pour le périscolaire, mercredi inclus, sont « être citoyen, c'est quoi ? », « la battle de Noël », « à l'abordage ... de cette nouvelle année ! », « des défis en folie » et « je suis citoyen du monde ! ».

Tout au long de l'année scolaire 2017-2018, nous avons décidé de créer, pour se souvenir : « Le Cahier du Citoyen » ; pour se transmettre d'un accueil à l'autre : « Notre Arbre Citoyen » ; pour apprendre à communiquer, entre nous, avec vous : un journal artisanal et sans prétention, « Petits Quincerots ».



### A retenir

- Hiver 2018 : du 12 au 23 février  
« Têtes en folie »  
Découvre comment on élabore un chapeau/un masque... D'un carnaval à l'autre, apprends à en créer un qui te sera propre.
- Printemps 2018 : du 9 au 20 avril  
« Parodie la télévision »  
Au programme, développer l'esprit critique de chacun, définir les différentes catégories d'émissions et les remixer à notre sauce.





## Les Jeunes des Années Collège

Pour accompagner ces moments de loisirs, les jeunes sont invités à participer au « Rendez-vous » d'un mercredi en fin d'après-midi. Il permet de reprendre contact et surtout d'améliorer et valider le programme envisagé.

Au premier semestre 2017, les jeunes des Années Collège nous ont boudés ! Peu de participants au « Rendez-vous » des mercredis de préparation des vacances.

Des journées annulées, par faute d'inscriptions dans les temps, telles que « la Journée Aventure Lyonnaise » (jeu de piste dans le vieux Lyon), Walibi, la sortie « Ski nautique », « la Journée inter-centre Koh Lanta », la veillée « Incroyable Talents », le Laser Game ...

Les vacances d'été approchant, les « Rendez-vous » de mai et juin ont été constructifs et assidus. Cela a permis de finaliser l'organisation du séjour « Aventure VTT en Vercors » de début juillet et « l'Escapade » de fin juillet.



Au retour du premier camp, une mobilisation autour d'un projet « séjour » pour l'été 2018 est apparue. Cela concerne une dizaine de jeunes. Avec le soutien des familles, l'équipe d'animation est prête à accompagner les jeunes dans la démarche de recherche, de construction et de réalisation.



Pour préparer les semaines de loisirs des Années Collège de l'année 2017-2018

- Les « Rendez-vous » des mercredis : de 18h à 19h
  - Une heure gratuite, sympathique et sans engagement.
- Au bureau Léo Lagrange :
  - Mercredi 17 janvier, RDV vacances d'hiver
  - Mercredi 14 mars, RDV vacances de printemps
  - Mercredi 16 mai, RDV vacances d'été

Le rythme des semaines de loisirs est différent de celui des enfants :

- Les lundis, mardis, mercredis et vendredis :
  - Accueil de 8h30 à 9h30
  - Déroulé de la journée de 9h30 à 17h30
  - Départ à 17h30 ou départ échelonné de 17h30 à 18h30.
- Le jeudi, journée décalée :
  - Accueil à 13h30
  - Déroulé de l'après-midi et de la veillée
  - Départ à 21h30.
- De façon générale, les temps forts sont :
  - Le mardi pour la sortie
  - Le jeudi pour la veillée
  - 2 matinées sont prévues pour l'organisation de projet.
- Aux journées hors temps forts, il est possible de participer à :
  - des grandes matinées avec repas (9h30 - 13h30) ou
  - des petits après-midis (13h30 - 17h30).
- Pour toute participation, un minimum de deux jours est demandé.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter  
 Elisabeth Leroy 07 87 84 03 38  
[elisabeth.leroy@leolagrange.org](mailto:elisabeth.leroy@leolagrange.org)



## L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « Matin Câlin »

Matin Câlin, situé 24 route de Neuville, accueille les jeunes enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, toute la journée, ou seulement le matin ou l'après-midi selon vos besoins.

Cette petite structure, gérée par la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) a un agrément pour recevoir 13 enfants, dont 9 à temps complet, qui sont encadrés par 5 professionnelles de la petite enfance (2 ou 3 dans la journée).

Matin Câlin est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi et est fermé une semaine pour les vacances de printemps, 4 semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Les enfants se retrouvent pour jouer mais aussi pour participer aux activités manuelles, découvrir des livres, pratiquer de la psychomotricité, profiter des jeux extérieurs dans la cour goudronnée. Chaque jour, des repas appropriés à l'âge de chacun sont livrés.

Des visites à l'extérieur sont organisées ; une par trimestre, à l'école maternelle, pour partager des temps festifs et préparer les plus grands à leur future rentrée scolaire. En février, tous ont bien apprécié un spectacle sur la neige, partagé entre l'école et la structure. En avril, les jeux de société avec les écoliers ont rencontré un grand succès.

En guise d'au revoir, nous avons également organisé début juillet une sortie avec les plus grands et leurs parents, à la ferme pédagogique du Vernay, où chacun a appris à fabriquer du beurre et a donné à manger aux animaux.

Pour faire une demande de pré-inscription pour une place à temps complet pour la rentrée de septembre 2018, contactez la mairie entre janvier et avril (conditions d'inscription sur [www.quincieux.fr](http://www.quincieux.fr)). La commission d'attribution des places se tiendra mi-mai.

La directrice Anne Desseigne est joignable les lundis après-midi et vendredis.

Contact : 04 72 26 32 93  
[matin.calin@slea.asso.fr](mailto:matin.calin@slea.asso.fr)

## Relais Assistants Maternels (RAM)

Samedi 4 novembre, Marc Tixier, président de la CAF du Rhône est venu inaugurer le Relais d'Assistants Maternels « Copains – Copines ». Il a été accueilli à la Maison des Associations par Yves Jeandin, maire de Lissieu, Pascal David, maire de Quincieux.

Ensemble, ils ont coupé symboliquement le ruban, en présence de Mme Laurence Merle animatrice du relais, des élus, des assistants maternels, des parents et d'enfants des deux communes.

Ensuite, la visite des locaux a permis de présenter les investissements en matériels et jeux d'activités, réalisés avec l'aide financière de la CAF qui subventionne également une partie du salaire de l'animatrice.

À l'issue des différents discours protocolaires, le verre de l'amitié a été pris dans le RAM. Cela a été un moment d'échanges très agréable pour tous.

### Infos pratiques :

Le RAM de Quincieux est ouvert le lundi et le mardi :

- Les matins de 8h30 à 11h30 à la Maison des Associations : temps collectif sur inscription pour les assistants maternels et les enfants (échanges sur les pratiques, activités d'éveil pour les enfants...).
- Les après-midis de 13h à 16h en mairie : permanence administrative pour les familles ou les assistants maternels (aide pour les contrats de travail, la législation, la CAF..., conseil sur des thématiques comme le sommeil, l'alimentation, l'éveil de l'enfant...).

Les permanences du samedi matin auront lieu :

- A Lissieu : 13 janvier, 10 mars, 12 mai, 8 juillet
- A Quincieux : 10 février, 14 avril, 9 juin

Contact : Laurence Merle  
06 07 79 02 68  
[laurence.merle@quincieux.fr](mailto:laurence.merle@quincieux.fr)





## Interview



**Laurence Merle**

### **Quel est votre parcours professionnel ?**

J'ai tout d'abord travaillé auprès des enfants de 3 mois à 5 ans en exerçant le métier d'auxiliaire de puériculture pour la ville de Lyon en structure multi-accueil. J'ai eu ensuite envie d'évoluer et d'avoir plus de responsabilités, et j'ai occupé pendant 8 ans les fonctions d'animatrice du RAM (Relais Assistants Maternels) de Gleizé, une commune de 7 000 habitants dans le Beaujolais.

### **Vous êtes en poste depuis février 2017, pouvez-vous nous expliquer vos missions ?**

Je suis animatrice du RAM de Quincieux et Lissieu. C'est un poste de coordination en itinérance sur ces deux communes. Le Relais Assistants Maternels est un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations pour les assistants maternels et les familles.

C'est un service public gratuit, ouvert à tous.

Je propose aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent des temps collectifs les matins, et des permanences administratives aux professionnels et aux parents employeurs les après-midis.

Lors des temps collectifs, un espace jeux libres est à la disposition des enfants : garage avec tapis de sol, ferme avec animaux, mini-cuisine et coin-bébé. Je propose également des temps d'ateliers plus structurés : argile, pâte à sel, sable à modeler, manipulation de graines, peinture. Sans oublier les temps calmes avec lectures et chants. Les assistants maternels s'inscrivent au mois (une vingtaine sur Quincieux, une douzaine sur Lissieu).

### **Maintenant que le RAM a été inauguré et que vous avez pris vos marques, quels sont les projets pour l'avenir ?**

Les axes prioritaires se décident conjointement avec le comité de pilotage (composé de la CAF, de la PMI, d'élus, de la responsable hiérarchique, d'un référent Parents, d'un référent Assistants Maternels et de l'animatrice du RAM) et les commissions Petite Enfance des deux communes.

Nous souhaitons développer des temps festifs, comme le carnaval, les anniversaires, une sortie en fin d'année scolaire ou un spectacle avant les fêtes... Ce genre d'événements permet aux parents et aux assistants maternels de mieux se connaître et nous donne l'occasion de faire découvrir le RAM.

Nous aimerions également creuser le volet « formations » pour les professionnels par le biais du CPF (Compte Professionnel de Formation).

Propos recueillis par Marie Leture

Inauguration du RAM



## La Mission Locale Plateau Nord Val de Saône INNOVE et EVOLUE dans son accompagnement des jeunes

Trois sujets phares font l'actualité de l'offre de services de la Mission Locale auprès des jeunes.

Tout d'abord, le dispositif **Garantie Jeunes** (accompagnement renforcé sur 1 an dont les 4 premières semaines se font en collectif). Ce dispositif, particulièrement efficace met en œuvre des actions diverses telles que le développement de l'estime de soi, la simulation d'entretiens, le phoning, ainsi que la présentation de différentes prestations pour lever les freins à l'emploi. Il s'étoffe actuellement d'un travail à partir de la pratique théâtrale. Un premier bilan vient d'être réalisé et atteste de bons résultats en termes d'accès à l'emploi et de posture professionnelle grâce à cette démarche plus dynamique. Ce bilan a fait l'objet d'un événement intitulé « 1 an déjà » : l'occasion de mettre à l'honneur la réussite de jeunes ayant suivi ce dispositif.

La **dimension numérique** fait aussi l'objet d'un engagement particulier de la Mission Locale. Cela se traduit par un renforcement de la professionnalisation des conseillers sur cette thématique et d'un accompagnement des jeunes dans l'accès désormais incontournable à de nombreux outils via internet (emploi, formation, orientation...). Le renfort d'un « médiateur numérique » permet d'aller plus loin dans cette action.

Enfin, la Mission locale s'engage sur la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des jeunes sur la possibilité pour eux d'entreprendre, de créer leur structure... Une action qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat rapproché avec l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (<http://www.groupement-de-createurs.fr/>).

• Pour plus d'information, contacter la Mission Locale

- Caluire-et-Cuire,  
37 avenue Général de Gaulle  
Téléphone : 04 72 27 25 25

- Rillieux-la-Pape,  
62 bis avenue de l'Europe  
Téléphone : 04 72 01 80 30

- Neuville-sur-Saône, 4 avenue Carnot  
Téléphone : 04 78 98 20 49

## Demande de logement social : une démarche à effectuer en mairie : comment faire ?

Vous devez remplir le formulaire CERFA n° 14069\*02, téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible en mairie. Lors du dépôt à la mairie, votre dossier doit être accompagné de la copie de votre pièce d'identité et si vous êtes étranger, d'un document attestant de la régularité de votre séjour en France.

**Attention :** Vous ne devez déposer qu'une seule demande pour tout le département.

En retour, un numéro d'enregistrement, unique et accessible à l'ensemble des bailleurs vous sera délivré afin d'étudier votre demande et leur permettre de vous faire une proposition.

La demande est valable un an.

**Important :** Tout changement (adresse, situation, etc) doit être déclaré auprès des services qui enregistrent les demandes.

Contact : Mme Deschamp à la mairie  
ou au 04 78 91 10 11 - [ccas@quincieux.fr](mailto:ccas@quincieux.fr)

Mission locale un an après - Photo Le Progrès - Alex Vieira







## Minibus

Depuis 2 années, nous avons mis à la disposition de nos associations (à ce jour, 15 associations ont signé la convention d'utilisation) un minibus qui a parcouru plus de 40 000 km. Notre contrat avec la société Infocom est de 4 années par période de 2 ans. Nous remercions les entreprises qui ont permis sa mise en place en prenant un encart publicitaire sur la carrosserie pour 2 ans.

Nous sommes donc dans la deuxième période. Cet automne, notre minibus a changé de couleurs, avec de nouveaux encarts.

Les entreprises participantes sont :

### De Quincieux

- Celles qui ont renouvelé :
  - CARROSSERIE RIGAUDIER  
tôlerie, peinture  
tél : 06 09 93 01 43
  - SAS DETTINGER et Fils  
récupération métaux  
tél : 04 78 91 11 76
  - Maison GASTALDI  
boulangerie, pâtisserie  
tél : 04 72 26 30 46
  - QUINCIEUX SERVICE AUTO  
Renault Sport  
tél : 04 78 91 10 22
- Les nouvelles :
  - BERERD François  
menuiserie traditionnelle  
tél : 06 34 68 18 50
  - FERREIRA ALKA  
charpente, couverture, peinture  
tél : 06 67 62 35 43
  - JS TRAITEUR  
tél : 06 23 51 56 06
  - HCEP - bureaux d'études  
tél : 06 16 89 25 63
  - PALTRINIERI - peinture, décoration, placo  
tél : 06 14 16 25 33
  - TRADIZINC  
ardoise, zinguerie, couverture  
tél : 06 76 96 56 58

### D'Anse

- ANSE IMMOBILIER  
tél : 04 82 53 71 33

### De Trévoux

- Boulangerie CHAZELLE  
tél : 09 83 01 40 10

- DECOUVERTE AQUATIQUE  
tél : 06 89 80 24 24
- LE TACOS PLAY  
tél : 09 86 74 21 38
- LYDIE Meubles  
tél : 04 74 00 51 85
- RENDEZ-VOUS DEHORS  
aménagement d'extérieurs  
tél : 06 11 66 20 37

### De Villefranche-sur-Saône

- L'EAU VIVE, mon magasin bio  
[www.eau.vive.com](http://www.eau.vive.com)

La municipalité et les associations remercient vivement ces entreprises qui permettent la continuité de mise à disposition du minibus.

## « Ma commune Ma santé » : une mutuelle pour tous

Grâce à la mise en place en 2016 du dispositif « Ma Commune Ma Santé » en partenariat avec l'association ACTIOM, notre commune fait bénéficier à ses administrés d'une complémentaire santé négociée et mutualisée, à moindre coût et accessible à tous (à ce jour, 97 adhésions ont été enregistrées).

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer un gain de pouvoir d'achat, cette mutuelle négociée a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Tous les salariés des entreprises bénéficient depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'une complémentaire santé obligatoire négociée par leur employeur.

L'objectif de « Ma Commune Ma Santé » est de protéger le reste de la population, et ainsi permettre aux « non-salariés » de bénéficier eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans subir pour autant des augmentations importantes de cotisations d'une année sur l'autre.

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier, l'offre « Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs adaptés.

Prise de rendez-vous : 05 64 10 00 48



Après-midi dansant

## Retour sur la Semaine Bleue intercommunale du 2 au 8 octobre 2017

Cet événement national est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées.

C'est également l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès de nos aînés d'organiser tout au long de la semaine, des animations qui permettent de tisser des liens.

Dans ce contexte, le CCAS de Neuville-sur-Saône a souhaité créer en 2017 une semaine intercommunale en partenariat avec les communes de Collonges-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Quincieux.

Trois rendez-vous ont ponctué la semaine, les deux premiers ayant été en partie financés par le CCAS, le dernier par la Métropole de Lyon et les organismes rattachés à la maladie, la prévention et la retraite.

**Un après-midi dansant** à l'Espace Jean Vilar de Neuville-sur-Saône, animé par Stéphanie Rodriguez, championne de France d'accordéon, a réuni plus de 200 personnes. Une petite restauration confectionnée par les membres de l'Association « Sourire d'automne » de la résidence Bertrand Vergnais de Neuville-sur-Saône était vendue au profit de celle-ci.

**Une sortie au Hameau du vin de Georges Duboeuf à Romanèche-Thorins**, premier parc de la vigne et du vin situé au cœur du Beaujolais, a rassemblé 54 personnes, dont une moitié de Quincierots.

Cette journée, riche en visites guidées et en dégustations, a été l'occasion pour les participants de se retrouver ou de faire connaissance.



Hameau Duboeuf



Hameau Duboeuf

Nous nous sommes tous donné rendez-vous en octobre 2018 avec le même principe d'actions en intercommunalité.

**Une conférence « Les rendez-vous AGE'ILITE, information sur le vieillissement, ses effets sur l'équilibre »** a été organisée à la salle de l'Ancienne Poste.

C'est une action collective de prévention de la perte d'autonomie auprès des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile sur le territoire de La Métropole de Lyon.

La rencontre animée par M. Turlin du CDPK 69 (Comité Départemental de Prévention en Kinésithérapie du Rhône) s'est achevée par la mise en place d'un calendrier d'ateliers pratiques autour des thèmes de l'équilibre, de l'assouplissement, de la coordination cervico-oculaire... Une quinzaine de personnes a bénéficié de ce programme d'exercices ludiques et de conseils adaptés.

Les participants sont ravis des activités, très ludiques, ils prennent conscience des gestes, des postures à faire pour garder leur autonomie, éviter les chutes.



Il y a une bonne ambiance au sein du groupe, c'est très convivial. Le souhait des participants : pouvoir continuer cette activité même en payant !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





## Traditionnelle fin d'année de nos aînés

Monsieur le Maire, et ses adjoints Mesdames Patin, Mureau, Aubert et Monsieur Rippe, et les membres du CCAS ont comme chaque année, eu le grand plaisir d'accueillir nos aînés le samedi 16 décembre pour un déjeuner et un après-midi festif à la salle de la MJC. 139 convives étaient présents.

Fiona Gallezot, jeune accordéoniste Quincerote a agrémenté le temps de l'apéritif en nous faisant partager sa passion pour la musique.

Elle était déjà venue l'année dernière et elle souhaitait vraiment participer de nouveau.

Le repas était préparé et servi par le traiteur Les Chères Gourmets. Tout était parfait, mets et service.



Beaucoup de convives ont eu une pensée pour notre traiteur des 2 années précédentes Christian Rauli qui nous a quittés brutalement en septembre, il aimait nous faire un final en terminant sa prestation en chansons.

L'animation était assurée par Patricia Morgan avec un spectacle suivi d'un après-midi dansant appréciés de tous.

## Colis de Noël

92 personnes avaient fait le choix de recevoir le colis à leur domicile, ce qui est aussi l'occasion d'une petite visite des élus ou des membres du CCAS.



Les élus du Conseil Municipal d'Enfants ont participé pour la 2<sup>ème</sup> année à la confection et la distribution des colis. Tous s'impliquent beaucoup dans cette action.

Nous avons également porté un colis de friandises à 11 personnes en maison de retraite, qui apprécient d'avoir des nouvelles de leur village.

La réussite de ces actions est possible grâce à l'implication de tous, membres du CCAS, élus et agents communaux. Un grand merci à tous.

## Plan Grand Froid

Se signaler, c'est ne pas rester isolé. Afin d'aider les personnes vulnérables en cas de grand froid, un registre confidentiel est ouvert en mairie.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées.



Vous pouvez également inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin. A partir du déclenchement d'une alerte « Grand Froid », des appels téléphoniques ainsi qu'une attention particulière seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

Renseignements :  
04 78 91 78 64  
[ccas@quincieux.fr](mailto:ccas@quincieux.fr)  
[www.quincieux.fr](http://www.quincieux.fr)

QUINCIEUX



Métropole de Lyon







## Hervé Rippe Adjoint

Associations et  
subventions, Culture,  
Fêtes et cérémonies,  
Bibliothèque

## Renaissance du Comité des fêtes



### Qu'est-ce que c'est ?

Le Comité des fêtes est une association loi 1901 existant depuis de nombreuses décennies sur la commune de Quincieux et malheureusement qui était en sommeil depuis longtemps par manque d'effectifs. Aussi, la municipalité a pris l'initiative de faire renaître ce comité, en initiant un projet fédérateur entre les associations de Quincieux et la commune.

### Qui sommes-nous ?

L'ensemble des associations a été invité à participer à ce projet de renaissance lors de réunions en mairie. Beaucoup ont répondu à l'appel et ont investi un peu de leur temps pour réfléchir et structurer ce nouveau comité des fêtes. Les personnes présentes ont ainsi rédigé de nouveaux statuts, organisé une assemblée générale de constitution et élu le conseil d'administration ainsi que son bureau.

Ce Comité des fêtes est donc constitué de membres issus du tissu associatif de Quincieux et souhaite s'ouvrir à toute personne désirant investir un peu de son temps dans l'animation du comité. Son conseil d'administration est composé de 16 membres, et son bureau, de 6 membres :

- Présidente : Lydie Havard
- Vice-présidente : Lydie Gonzalez
- Secrétaire : Nicolas Jalenques
- Secrétaire adjointe : Elodie Bourgeois
- Trésorière : Sonia Augagneur
- Trésorier adjoint : Hervé Rippe

### Quel est notre but ?

- Contribuer à l'animation de la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas et autres manifestations culturelles, éducatives, sportives ou autres.
- Organiser ces activités en liaison avec la municipalité.
- Développer et maintenir la relation avec les différentes associations locales ou voisines.
- Mettre à disposition du matériel aux adhérents du Comité des fêtes lorsque l'association sera suffisamment développée pour se doter d'équipements.

### Notre premier projet

Le Comité des fêtes a accepté de reprendre l'organisation du marché de Noël qui a eu lieu le 3 décembre.

Nous avons, au sein de notre équipe, des personnes ayant déjà participé à l'organisation de cet événement les années précédentes, ce qui nous a très largement aidés à mettre sur pied cette manifestation annuelle incontournable.

### Mais seuls, nous n'y arriverons pas !

Pour que le Comité des fêtes se développe et qu'il puisse remplir de mieux en mieux son rôle au sein de la commune, et développer du relationnel entre associations, nous avons besoin de membres actifs et motivés, pouvant participer au gré de leur disponibilité à l'organisation et à la vie du Comité.

Tout le monde peut adhérer !  
Associations, personnes individuelles, ...  
plus il y a de monde, plus on rit !



## Festival Saôn'Automne



Un grand merci à tous les membres de la commission Culture, Fêtes et Cérémonies, aux agents municipaux, aux bénévoles, aux associations qui ont tenu les buvettes (MJC, Club des Anciens et les 20 ans de la classe en 8), à René Suarez de l'Ecole de Musique de Quincieux et particulièrement à Laurence Rivoire de la Grange à Sons.

### Retour sur 2017

Cette nouvelle édition a tenu toutes ses promesses : une programmation de grande qualité, un public enthousiaste toujours aussi nombreux, et un soleil radieux. Au fil des éditions, le festival construit son identité, tant par sa riche diversité musicale que par son public éclectique et familial.



### Et pour 2018 ?

Nous voulons faire évoluer le festival Saôn'Automne : décoration, participation des habitants de la commune, communication... Vous avez des idées ? Vous souhaitez être bénévole ? Rejoignez-nous !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





## Commémorations

Pour les commémorations de la Grande Guerre en 2018, nous souhaitons mettre à l'honneur la fin de la guerre, et vous proposer un événement plus festif.

Prévoyez votre dimanche pour un après-midi guinguette !



## Les archives de la commune

L'inventaire et le récolement des archives de la commune de Quincieux ont été réalisés du 6 octobre 2014 au 26 juin 2017, soit près de 3 ans de travail ! Travail de fourmi, accompli avec rigueur et endurance par Christian Sollier, membre de la Commission Culture, Fêtes et Cérémonies, généalogiste confirmé et Quincerot de longue date. Nous l'en remercions chaleureusement.

Il aura en tout répertorié 485 dossiers et 10 645 pièces, datés entre 1454 et 1941. Ces 487 années d'histoire sont désormais classées en séries : les lois, les actes de l'administration départementale, l'état civil, la population, l'économie sociale, les statistiques, les affaires militaires, la police, l'hygiène publique, la justice, les élections, les finances de la commune, les bâtiments communaux, monuments et établissements publics, les biens communaux, terres, bois, eaux, les moyens de transport, les cultes, l'instruction publique, les sciences, lettres et arts...

La commune doit maintenant décider du mode de conservation le plus pertinent : sur place ou, et c'est la solution qui s'impose aujourd'hui, aux Archives Départementales, où tous ces documents seront stockés dans des locaux adaptés à la conservation, numérisés et ainsi accessibles au grand public.

## Expositions en mairie

Au rythme minimum d'une par trimestre, les expositions se succèdent depuis maintenant 3 ans au sein de la mairie. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de proposer au grand public des œuvres de qualité et d'une grande diversité.

Nous avons accueilli en septembre les peintures lumineuses et réalistes de Mme Dottori. Puis ce fut au tour de l'exposition « à double tranchant », prêtée par le Musée Thimonnier d'Amplepuis, et présentant les avancées technologiques liées à la Grande Guerre. Cette exposition a été proposée dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, et présentée lors de la commémoration du 11 novembre. En résonnance avec notre traditionnelle fête des lumières, nous avons clôturé l'année avec une exposition de Danièle et Max Bouret, photographes amateurs passionnés : « Lyon illuminé ».



2018 sera l'occasion de découvrir la faune sauvage de notre commune et des alentours, de rêver au Festival de Cannes... Surveillez les panneaux d'affichage et le site Internet pour être informés des prochaines expositions !



Les sacs surprises de l'été

## Bibliothèque

A l'heure où vous lisez cette InfoMairie, le chantier de la nouvelle médiathèque vient tout juste de démarrer.

Il y a eu en 2017, dans les coulisses de la mairie et de la bibliothèque des heures et des heures de réflexions, de rêveries et de raison, de discussions, de concessions, de rédaction, de réunions ... Pour concrétiser ce projet de médiathèque jusqu'alors en gestation.

Il y aura en 2018, des temps de découverte et de construction, avec VOUS, qui serez les premiers utilisateurs de ce nouvel équipement public. Penser ensemble les usages, les animations, imaginer d'autres possibles : c'est ce que nous vous proposerons au cours de l'année, sur des temps de rencontres, à la bibliothèque ou ailleurs dans le village.

Pour vous tenir informés :

Suivez notre actualité sur [www.bibliotheque.quincieux.fr](http://www.bibliotheque.quincieux.fr) et Facebook ou abonnez-vous à la newsletter en nous envoyant votre adresse mail à [bibliotheque@quincieux.fr](mailto:bibliotheque@quincieux.fr) ou venez nous rendre visite !

Mercredi : 14h -18h  
Jeudi : 15h -18h  
Vendredi : 15h -18h  
Samedi : 9h30 -12h

En parallèle du projet de construction de la médiathèque qui a débuté en 2016, nous avons travaillé de concert avec nos collègues du Val de Saône depuis 2 ans à un autre chantier : celui de la lecture publique sur notre jeune territoire métropolitain. Car à partir du 1er janvier 2018, le service Accompagnement aux coopérations culturelles et Lecture publique de la Métropole poursuit les missions assurées jusqu'à présent par la Médiathèque Départementale du Rhône.

La Médiathèque Départementale a prêté durant 35 ans des livres et des CD à la bibliothèque. Elle assurait également la formation des équipes salariées et bénévoles, le prêt de supports d'animation, et une mission de conseil et d'expertise. Toutes ces actions sont maintenues et dépendent désormais du service de la Métropole, associé au Pôle Mobile de la Bibliothèque Municipale de Lyon (BML).

Le service Lecture publique initie également une dynamique de coopération entre les bibliothèques volontaires sur leurs projets d'action culturelle.

### Qu'est-ce que ça change pour vous ?

- Un nouveau choix de livres provenant des collections du Pôle Mobile de la BML :
- Vos réservations seront toujours acheminées mensuellement par navette
- Nous effectuerons plusieurs passages par an, avec le minibus !, à la Bibliothèque de la Part Dieu afin de sélectionner plusieurs centaines de livres.
- L'arrêt du prêt de CD
- Des ressources numériques gratuites à votre disposition, et pour toute la famille :
- De l'autoformation : pour apprendre l'anglais, le yoga ou encore réviser son code...
- De la presse en ligne : pour lire les journaux français ou étrangers, feuilleter vos magazines préférés
- De la musique en ligne : pour écouter en illimité - et sans pub ! - toute la musique que vous voulez.

### Quel agenda faut-il retenir ?

Décembre 2017 : le rayon CD a disparu et petit à petit, tous les documents de la Médiathèque Départementale quittent nos murs.

A partir de Janvier - Février 2018 : bienvenue dans le catalogue « spécial Bibliothèques » de la Bibliothèque Municipale de Lyon ! Nous vous tiendrons informés en temps et en heure de la mise en route du service et de la marche à suivre pour accéder à l'ensemble de ces ressources imprimées et numériques.

Le mercredi 7 février à 19h30 : ne manquez pas la première animation du réseau des bibliothèques du Val de Saône ! Rencontre au Centre Jean Vilar à Neuville-sur-Saône avec Monica Sabolo, auteur de « Summer », roman sélectionné pour le prix des lecteurs de la Fête du Livre de Bron 2018.

Entrée libre et gratuite.

- En attendant cette première animation de l'année, fruit de cette nouvelle collaboration, voici le bilan 2017 de la bibliothèque :
- 16 205 prêts de livres, 1 400 prêts de magazines et 385 prêts de CD,
- 189 jours de permanences et 12h30 d'ouverture par semaine,
- 75 accueils de classes (maternelle et élémentaire) avec prêt de documents et animation concoctée par les bénévoles (près de 400 élèves accueillis tous les deux mois),

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





« Au fil des plumes »



Atelier « jeux-contes »

- Des achats de livres en jeunesse (200), en ado (50) et en adulte (270),
- Des emprunts et des réservations à la Médiathèque Départementale du Rhône (1315 livres et 830 CD),
- Des sacs surprises pour les adultes mais aussi pour les familles, à emporter dans les valises pour l'été (plus de 80 prêts de sacs, soit 360 livres et CD),
- Des ateliers pour les enfants (30 chanceux) : atelier « jeux-contes », ateliers « dessine-moi une histoire » et « raconte-moi une histoire », animés respectivement par une illustratrice professionnelle, Violette Altusfoni, et un comédien-clown, Gregory Escolin,
- Des spectacles pour la jeunesse : l'Heure du Conte « Au fil des plumes » par la Compagnie Les Fygues à Vériel, le spectacle « Le Grand Bonhomme Kamishibai » par la Compagnie Lézards Dorés (140 spectateurs en tout),
- Une exposition « Le Grand Bonhomme Kamishibai » (280 visiteurs),



« Le Grand Bonhomme Kamishibai »

- Une collaboration au conte musical « La conga de feu » de l'Ensemble Musical de Quincieux (200 spectateurs),
- Un apéro musical animé par Babass, chanteur des pentes de la Croix-Rousse (80 convives).



Apéro musical avec Babass

## Les Journées Européennes du Patrimoine

La thématique de 2017 sur le thème de l'eau a une nouvelle fois inspiré Cathy Dupuys, notre conteuse officielle de la Chapelle, avec sa racontée « L'illustre inconnu et le doux rêveur ».

Ce partenariat, désormais bien ancré, avec la Grange à Sons, est une réussite et contribue à rendre plus vivante et chaleureuse la visite de ce bâtiment, classé à l'inventaire des monuments historiques.



## Evolution de la réglementation relative aux manifestations sportives

Les associations ont désormais l'obligation de faire une déclaration en mairie et non plus en préfecture pour des manifestations sportives en plein air.

Cette déclaration s'effectue :

- pour les manifestations sportives sur la voie publique sans classement, ni chronométrage et dans le respect du code de la route : au-delà de 100 participants.
- pour les manifestations sportives sur la voie publique avec classement ou chronométrage : régime de déclaration, avis de la fédération délégataire le cas échéant.

## Forum des associations

Le Forum des associations, qui s'est tenu cette fois-ci à l'Espace Maurice Plaisantin, doit le succès de son organisation à la Commission Associations dont les membres, très impliqués, ne ménagent pas leurs efforts. Un grand merci à eux. La buvette a été assurée par le Comité de jumelage.

Le tout jeune Comité des fêtes s'est fait connaître à cette occasion, en offrant le café et les viennoiseries à toutes les associations présentes. Il a pu ainsi dialoguer avec ces dernières et recueillir ses premières adhésions.



**Michèle Mureau**  
**Adjointe**  
 Voirie et  
 sécurité routière,  
 Assainissement

## Voirie

### Les radars pédagogiques

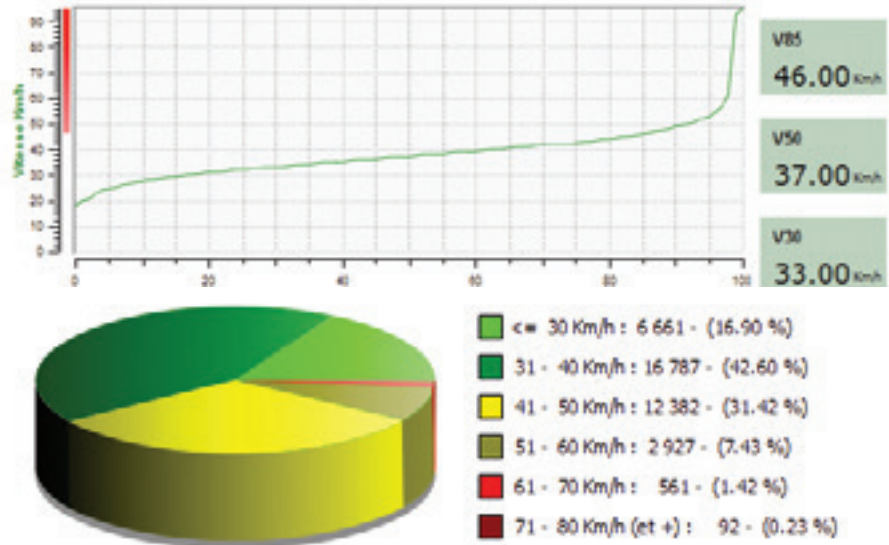
Comme vous l'avez constaté, la municipalité a fait l'acquisition de 2 radars pédagogiques mobiles. L'emplacement de ces radars a, parfois, été sujet à polémique. Ces emplacements sont décidés en commission voirie et ne sont pas définitifs. Nous profitons de mâts existants pour les fixer, nous ne voulons pas créer de nouveaux supports, étant donné que les radars sont amenés à être déplacés régulièrement. Ils pourraient gêner certains riverains, car placés devant leurs fenêtres. Je remercie les riverains concernés de leur compréhension. Ces radars, au-delà d'être pédagogiques, nous permettent d'avoir des informations sur la fréquentation automobile de nos

voiries (nombre de passages, vitesse de passage) qui après analyse, nous orienteront vers d'éventuelles solutions de sécurisation. Vous avez pu apercevoir 2 radars pédagogiques au niveau de la route de Chasselay et de la route de Varennes. En quelques mots, nous allons vous faire un retour sur les mesures de ces appareils.

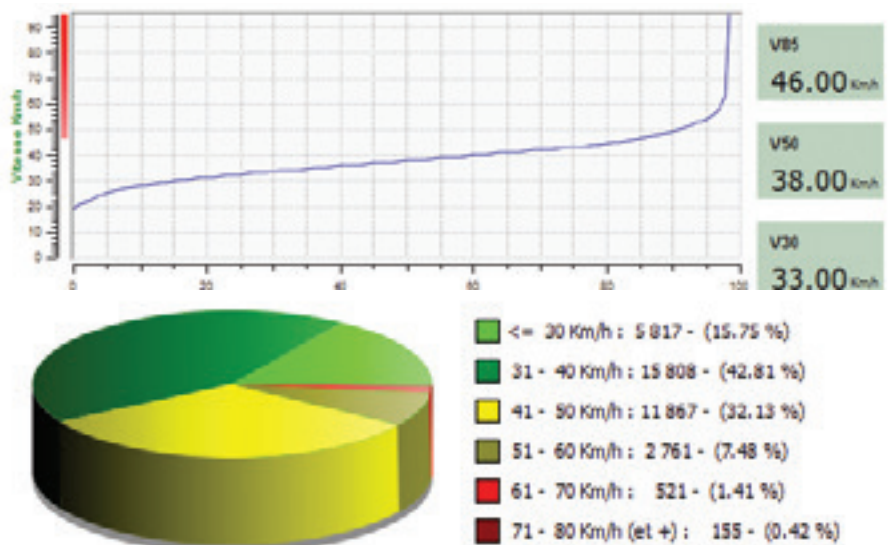
### Route de Chasselay

La vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des VL libres (non contraints par la circulation des autres véhicules). Nous pouvons constater que la V85 est de 46 km/h, ce qui indique que l'aménagement routier fonctionne correctement. Nous pouvons cependant constater qu'il y a quelques inconscients qui roulent à plus de 100 km/h.

Route de Chasselay - véhicules entrants



Route de Chasselay - véhicules sortants



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

### Route de Varennes

Nous pouvons constater que la V85 est de 32 km/h, ce qui indique que l'aménagement routier fonctionne correctement. Nous pouvons cependant constater qu'il y a quelques inconscients qui roulent à plus de 80 km/h.

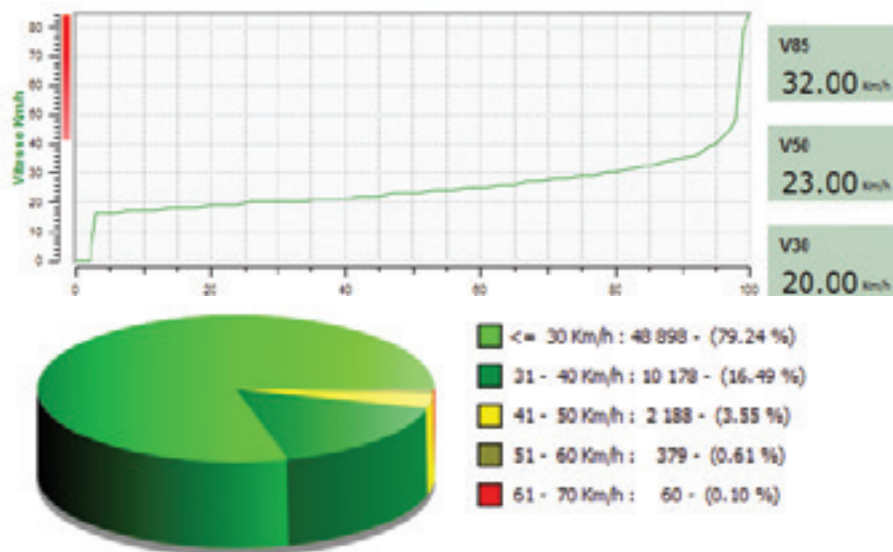
### Travaux en étude et/ou en attente de validation

- Aménagement et sécurisation du chemin de la Pradelle : la mise en sens unique de la rue du 8 mai 1945 a augmenté la fréquentation du chemin de la Pradelle.
- Sécurisation de la route de la Thibaudière : l'étude est en cours de finalisation.

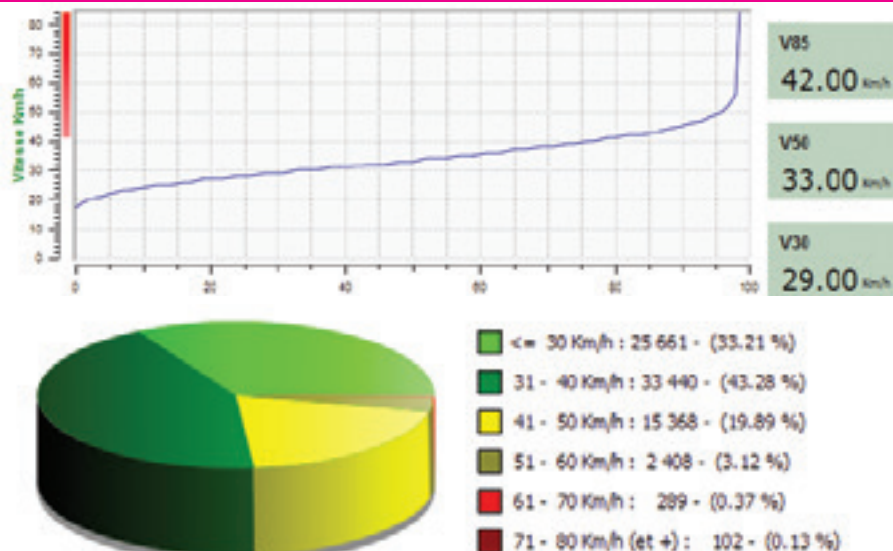
- Passage de la rue des Grenettes en sens unique : étude à demander à la Métropole. Bien que cette voie soit interdite aux poids lourds, beaucoup de camions l'empruntent encore. Le double sens serait autorisé pour les engins agricoles.
- Aménagement du chemin en Graves : entre la RD 87 E et la zone d'activités.
- Marquage ligne blanche – priorité à droite, à soumettre à la Métropole et à la Préfecture.
- Sécurisation de la voie centrale de Billy le Vieux : limitation de la vitesse à 30 km/h.
- Mise en place éventuelle de plateaux surélevés, à étudier.

VL= Véhicule Léger

### Route de Varennes - véhicules entrants



### Route de Varennes - véhicules sortants





## Eau potable

Nous avons plusieurs chantiers à entreprendre, néanmoins, nous allons demander à la Métropole de terminer le remplacement des canalisations commencé cet automne sur le chemin du Lavoir, à la Chapelle.

## Ligne de bus 96

Pas de modification en vue. Les horaires, les arrêts et le trajet actuels sont maintenus, dans l'attente de la réponse à notre sollicitation pour un arrêt supplémentaire au giratoire route de Chasselay/chemin du Rivat.

## Éclairage public

### Enfouissement des réseaux

- Plusieurs sites de notre commune sont concernés par l'enfouissement des réseaux. Si ce thème est retenu par la commission des finances et validé par le conseil municipal, Billy le Vieux serait prioritaire, avec un aménagement de la voirie pour 2019. Les autres sites font l'objet de projets à venir, qui risquent de nous obliger à reprendre la voirie.
- Il a été prévu en ce début d'année 2018, de commencer l'enfouissement des réseaux à Veissieux, en prévision de la création du giratoire sur la RD 51. À ce jour, si le problème de foncier n'est pas résolu, cette opération sera reportée.

### Ballons Fluo

Avec le SYDER, nous avons procédé, au cours de l'année 2016, à la mise aux normes d'environ 150 luminaires à vapeur de mercure. 10 ballons fluo ont été « oubliés ». Leur remplacement sera donc programmé sur le budget 2018.

## Sécurité routière

Toujours des récalcitrants au respect du code de la route, notamment sur le chemin de la Pradelle : conduite à contresens, dépassement à gauche sur les coussins du chemin du Rivat. Les immatriculations des véhicules sont relevées et transmises à la gendarmerie, dans l'attente d'application de mesures plus draconiennes. Il est vraiment temps que nous prenions tous conscience des enjeux de la sécurité et que nous soyons des modèles pour nos enfants.

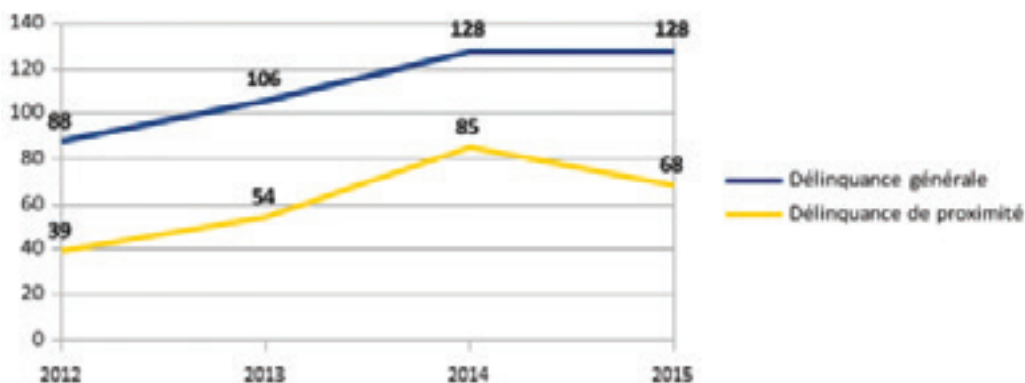
## Vidéoprotection

La commune de Quincieux subit les effets d'une délinquance exogène. Elle concerne essentiellement les atteintes aux biens.

C'est pour cela que durant ces deux prochains mois, la commune va s'équiper en vidéoprotection (9 caméras).

L'entreprise Eiffage d'Ambérieux d'Azergues a remporté le marché et sera en charge de la mise en œuvre et du suivi.

Vidéoprotection : évolution de la délinquance - source : gendarmerie



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



**Pascal Favre**  
**Adjoint**  
Urbanisme,  
Bâtiment et sécurité  
des bâtiments,  
Études et projets

## Nos projets

Le projet de construction de notre future médiathèque s'est inscrit dans une réflexion très large sur la restructuration de nos équipements communs, qu'ils soient culturels, scolaires, associatifs ou sportifs.



Croquis d'intention du futur restaurant scolaire  
Atelier 43

Il vous a été présenté lors des vœux du maire en janvier 2017 et vise non seulement à pérenniser l'existant mais également à développer notre capacité à accueillir de nouveaux habitants en leur offrant une qualité de service à minima égale à ce qu'elle est aujourd'hui.

Cet équipement moderne sera implanté à proximité de l'espace Maurice Plaisantin sur une emprise foncière, propriété de la commune.

Il est tout d'abord le fruit d'une réflexion concertée sur nos besoins présents et futurs, entre notre cabinet programmate, nos bibliothécaires, les utilisateurs, nos services techniques, la Médiathèque Départementale du Rhône et l'équipe municipale.

Une consultation a ainsi été lancée auprès de cabinets d'architecture sur la base d'une intention architecturale. Plusieurs projets ont été présentés devant un jury composé de professionnels et de membres du conseil municipal. Celui du cabinet Link a été retenu.

Aujourd'hui, le permis de construire a été déposé et accepté et la construction débutera dès que les différents délais liés aux actes d'urbanisme seront écoulés.



Croquis d'intention du futur restaurant scolaire  
Atelier 43

Notre objectif premier reste la construction d'un nouveau restaurant scolaire, qui tient compte de l'évolution du nombre d'élèves constatée depuis 10 ans. Il sera construit sur l'emprise de notre bibliothèque actuelle et le temps de construction de la médiathèque sera mis à profit pour finaliser les différentes études liées à ce projet.

En parallèle de ces constructions, une rénovation de notre MJC rentre dans sa phase opérationnelle et 2018 verra les travaux d'embellissement démarrer.

Perspective de la nouvelle médiathèque. LiNk Architectes / Doucerain Delziani Architectes







## Elodie Patin Adjointe

Affaires scolaires,  
Rythmes scolaires,  
Conseil Municipal  
d'Enfants

## Interview Lily

scolarisée  
au collège

Jean Renoir

Robinson

scolarisé

à La Sidoine

Une belle année 2017 vient de s'achever... une nouvelle fois, les ENFANTS nous ont régalés en faisant preuve de beaucoup de maturité sur de multiples projets. Ces quelques pages leur sont dédiées et je les remercie de nous insuffler ce vent de fraîcheur et de légèreté !

### Collège

48 élèves de CM2 ont intégré les différents collèges du secteur : 6 au collège Jean Renoir de Neuville-sur-Saône (collège de secteur), 7 ont bénéficié de dérogation (rapprochement de fratrie pour la plupart) pour le collège Kandelaft de Chazay d'Azergues, 3 sont à Asa Paulini à Anse, 29 ont rejoint La Sidoine à Trévoux et 3 sont à Notre Dame de Bellegarde à Neuville-sur-Saône (2 collèges d'enseignement privé).

### Du primaire au secondaire

Quand on entre au collège, **on quitte le « primaire » pour rejoindre l'enseignement « secondaire »**, qui va jusqu'au baccalauréat.

En passant du CM2 à la 6<sup>ème</sup>, **les élèves voient leur quotidien et leurs habitudes changer** : plusieurs professeurs au lieu d'un seul enseignant, changement de classe entre les cours, apprentissage de nouvelles matières, comme les langues étrangères ou les S.V.T. (Sciences et Vie de la Terre). Mais ils découvrent aussi les heures de permanence... et parfois de « colle »! Beaucoup de questions à l'approche de ce changement de cap : est-ce qu'il y a des surveillants pour aider à changer de classe entre chaque cours ? Est-on obligé d'apprendre une langue vivante ? Y a-t-il beaucoup de devoirs ?... Deux collégiens « tout neufs » ont accepté de nous faire partager LEUR entrée au collège.



#### Comment s'est passée la fin du CM2 ?

Bizarre de se dire que je vais prendre le bus, j'étais surtout inquiète des transports.

**Vous aviez hâte ?** Oui, je vais grandir et avoir un peu d'indépendance.

**Le meilleur souvenir de l'école élémentaire ?** Les amies, même si j'en ai perdu beaucoup mais j'ai fait de nouvelles et belles rencontres au collège, on s'inquiète un peu au début de savoir si elles seront gentilles ou pas, c'est beaucoup d'émotion.

**Comment s'est passé le premier jour en 6<sup>ème</sup> ?** J'étais avec papa, je cherchais mes amies, on était tous dans la cour et moi, j'espérais être dans la même classe que Louise. Le professeur principal est venu nous chercher pour faire les présentations. Il a donné le cahier de liaison, très important notamment pour les entrées et sorties du collège et les étiquettes de retard ou d'absence.

On a aussi visité le self et on nous aide les premiers jours. Ce qui est drôle, c'est que nous avons retrouvé dans la cour nos correspondants de CM1 de Montanay ! Et dès l'après-midi, début des cours avec les maths.



#### Comment s'est passée la fin du CM2 ?

J'ai deux grands frères donc je sais un peu comment cela se passe, mais j'étais un peu inquiet suite à la journée portes ouvertes, c'est un grand bâtiment et je n'ai découvert que la semaine dernière où se trouvait la vie scolaire !

#### Vous aviez hâte ?

Oui la 6<sup>ème</sup> ça veut dire collège quand même !! et puis self !

#### Le meilleur souvenir de l'école élémentaire ?

Mon meilleur souvenir c'est la classe péniche en CE2 et puis le dernier jour d'école en élémentaire en pyjama. On a fait des surprises à la maîtresse. Et puis mes copains.

#### Comment s'est passé le premier jour en 6<sup>ème</sup> ?

Je me suis dit c'est le grand jour, je suis collégien ! J'ai cherché mes copains Charles et Benjamin.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

## Lily

J'ai été élue déléguée de classe, je n'avais jamais été élue en primaire malgré plusieurs tentatives. J'ai envie d'aider mon collègue, d'avoir une vie meilleure en proposant des choses comme le petit-déjeuner au collège ou l'organisation d'un conseil de parents qui proposerait une aide à la vie scolaire. En plus, on fait des trucs super, on va à la piscine. La 6<sup>ème</sup> c'est une super découverte et la C.P.E. (Conseillère Principale d'Education) nous aide et nous accompagne bien.

J'ai fait une belle découverte, c'est l'anglais ! Il y a aussi la possibilité de choisir une classe bilingue allemand mais je n'avais pas envie de l'apprendre. J'ai choisi de prendre espagnol en 5<sup>ème</sup>.

### **Comment se passe votre organisation ?**

Au début, c'était difficile avec les transports en retard. Mes parents sont très présents, ils m'aident pour faire le cartable. Tous les jours, j'ai la possibilité d'aller en salle de perm' (permission NDLR) pour faire mes devoirs et m'avancer. Je peux aussi aller au C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information), il y a une salle de travail et des ordinateurs. Je peux dire qu'aux vacances de Toussaint tout va bien, c'est comme si j'étais au collège depuis longtemps. C'est juste un changement de rythme, je me lève à 6h30, les cours débutent à 8h !

### **Quelles sont les matières que vous adorez ?**

J'adore les arts plastiques, c'est beaucoup plus intéressant qu'en élémentaire. On apprend de vraies techniques de dessin, on travaille des œuvres et on fait de la peinture, notamment des monstres ! Il y a aussi l'histoire géo, le prof est super et le programme en ce moment c'est préhistoire, néolithique et paléolithique. Par contre, dommage, pas de voyage prévu en Angleterre à cause de l'insécurité et des attentats.

En primaire, j'étais sûre de moi mais c'est un gros changement.

### **Et des matières que vous n'aimez pas ?**

Les fiches de lecture ! On m'oblige à lire un livre que je n'ai pas choisi ! Je préfère choisir mes lectures et pas des livres de 300 pages !

Moi, j'essaie de travailler seule ou je demande un peu d'aide, ça dépend des matières : je me débrouille en maths mais en français jamais toute seule.

### **Un conseil pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> ?**

Profiter du CM2, ne pas trop penser à l'entrée au collège, ne pas se précipiter et ne pas se dire « j'ai trop peur »...

Ca va bien se passer !

### **Un regret pour le choix du collège ?**

J'aurais bien aimé aller à Chazay mais ce n'était pas possible. Je suis bien à Jean Renoir.

## Robinson

Nous étions tous réunis dans le gymnase, le directeur a fait un discours et rappelé les règles. Puis chacun a été appelé par son professeur principal sur le terrain de basket. Nous, on a des classes fixes c'est-à-dire que ce sont les professeurs qui se déplacent, pas nous, sauf en physique/chimie, S.V.T., technologie et musique.

Le professeur principal était très sévère le premier jour... d'ailleurs il est toujours très sévère ! Et au self c'était purée/steak haché, plutôt bien préparé !

On peut choisir des options comme le projet sport (ski de fond, tir à l'arc, kayak, ...) et puis il y a des sorties à la journée comme à Cublize avec du paintball, foot, basket et course d'orientation.

Oui, moi aussi je préfère prendre espagnol en 5<sup>ème</sup>.

### **Comment se passe votre organisation ?**

Je suis bien organisé. J'ai un carnet de bord, pas d'agenda pour noter les devoirs et l'emploi du temps. Je n'ai pas trop changé de rythme, je me lève vers 7h, les cours débutent à 8h30.

### **Quelles sont les matières que vous adorez ?**

En anglais, le prof nous fait bien rire et bien apprendre, c'est super sympa. J'aime aussi l'histoire géo, on commence également l'E.M.C. (Education Morale et Civique). On a parlé de harcèlement, on devait inventer des scénettes à 3 ou 4 pour en parler. Nous, on a choisi le sujet du foot quand on rejette un camarade parce qu'il joue moins bien. On revoit quand même beaucoup le programme de CM2.

### **Et des matières que vous n'aimez pas ?**

La musique, le prof est moyen. Et puis le temps des devoirs tous les soirs, c'est plus long.

### **Un conseil pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> ?**

Ne pas stresser, ne pas se dire « et si je redouble, ne pas penser que les profs vont être méchants ». La 6<sup>ème</sup>, c'est quand même une grosse révision du CM2. Et ne pas trop dire « je vais rentrer en 6<sup>ème</sup> donc je suis grand »...

La route est longue !

### **Un regret pour le choix du collège ?**

Pas de regret... Sauf peut-être pour le prof de français !



## Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)

Le travail des élus C.M.E. cette année a été une nouvelle fois très productif et leur présentation au grand conseil du mois de juin fut saluée par leurs aînés pour leur engagement et leur dynamisme.

Ils ont représenté avec beaucoup de sérieux et d'engagement la municipalité lors des manifestations de la commune, comme celle du 8 mai, en chantant « Ma liberté ». Nous tenions à remercier encore Laura Lopez pour son aide précieuse lors des répétitions.



Commémoration du 8 mai



Présentation au grand conseil

En 2017, les élus ont souhaité tout particulièrement se tourner vers les aînés de la commune. Certains d'entre eux ont encore la chance de profiter de leurs grands-parents et même de leurs arrière-grands-parents ; d'autres pas. Ce sont eux les « murs porteurs » de notre commune et les petits élus souhaitaient partager du temps avec eux.

Une première commission « Le bonheur est dans le jardin » a travaillé sur la réalisation d'un jardin potager partagé avec les habitants de La Tonnelle. Il s'agissait d'apporter un peu de gaieté et leur faire plaisir. Chaque membre de cette commission a préparé une fiche présentant la plantation, son origine, sa culture, son entretien et surtout ses différentes utilités !

Ainsi, fraises, salades, basilic, tomates cerise, framboises, menthe poivrée et persil agrémentent le jardin de La Tonnelle et, nous l'espérons, les papilles de ses résidents ! Une fois encore, nous remercions vivement les services techniques pour leur aide. Ce sont eux qui ont fabriqué les jardinières et Gérald nous a aidés dans le choix des plantations.



Jardin potager à la Tonnelle

Les élus avaient par ailleurs été invités à partager un jeudi après-midi au Club « Soutien par la joie », à l'invitation de Marcelle Farges. Trois d'entre eux ont ainsi profité des jeux de société et d'un bon goûter aux côtés des nombreux participants hebdomadaires. Un grand merci pour leur accueil et nous serons toujours heureux de revenir les voir de temps en temps !



Après-midi jeu au Club

La seconde commission a invité tous les aînés de la commune de plus de 75 ans et leurs conjoints à partager un après-midi convivial le mercredi 7 Juin à la salle de la M.J.C. Plus de 130 personnes se sont donc retrouvées autour d'une animation surprise et d'un goûter. Les enfants et les animateurs du centre de loisirs étaient également conviés à la fête. Spectacle de magie, chansons, gâteaux « maison » et jus de pomme bien frais ont régalé tout le monde. Encore merci à Fiona qui a donné un bien gentil coup de pouce avec son accordéon !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Ce fut une première très réussie et tout le monde est reparti le cœur rempli de joie ! Si cela est possible, les élus aimeraient beaucoup renouveler cette expérience !



Spectacle, chants, goûter...  
après-midi intergénérationnel



Inauguration du nouveau jeu

N'oublions pas l'inauguration du nouveau jeu dans le parc de la mairie. Destiné aux 2/6 ans, ce jeu avait été imaginé il y a plus de deux ans mais l'actualité tragique et l'annulation du Salon des Maires en 2015, avaient fait prendre beaucoup de retard au projet. Et c'est avec une impatience non dissimulée que ce dernier tant attendu a été immédiatement inauguré le 19 mai dernier par les petits citoyens ! Merci à ceux qui ont pu être présents.

Enfin, cette année s'est terminée avec l'organisation des Olympiades Handisports, organisées le 3 juillet dernier par l'école élémentaire sous l'impulsion du C.M.E. qui avait déjà travaillé sur l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) au sein du village.

Sous un soleil de plomb, toute l'école élémentaire s'est retrouvée autour d'ateliers sportifs construits autour de l'histoire « la casserole d'Anatole ». Le message à faire passer était très clair : comment peut-on faire, malgré le handicap quel qu'il soit, pour jouer tous ensemble ? On peut réfléchir ensemble aux obstacles et aux solutions possibles. 8 ateliers répartis sur tout le périmètre école / MJC / EMP / stades ont ainsi été imaginés par Sylvie Mazoyer, intervenante sport à l'école et Perrine Lorchel (professeur E.P.S. au lycée de Belleville-sur-Saône) tels que cessi-foot, parcours ou sprint aveugle, biathlon, agility, escalade, tennis de table ou basket-fauteuil.

Olympiades Handisports avec Yann Tamet







Cette rencontre fut un moment très fort en émotion et je lui renouvelle toute notre admiration.

Cette journée s'est terminée dans la cour de l'école par un flash mob (chorégraphie-éclair réalisée dans un cadre précis) endiablé orchestré par Angélique qui n'a pas non plus ménagé sa peine ! Cette performance a été filmée vue du ciel par Manu, Juliette et Caroline et leur drone. Un grand merci également à eux.

L'association des chiens guides d'aveugles déjà présente à Quincieux lors d'une sensibilisation en mairie et auprès de quelques familles de Quincieux, est venue, avec plusieurs bénévoles à pieds et à pattes, nous prêter mains fortes et animer des ateliers.

Cette journée s'est achevée autour d'un goûter partagé tous ensemble et offert à plus de 60 bénévoles, sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Je les remercie chaleureusement.

Le mandat d'élus s'est ainsi achevé pour Alexis, Emma, Lilou, Matthew et Océane à qui nous avons remis un petit souvenir et leur diplôme de fin de mandat. Ils ont contribué à embellir notre commune et la vie des Quincerots et certains nous ont donné rendez-vous pour la présidence de la République !



Une douzaine de fauteuils roulants nous avait également été prêtée par la ligue handisports.

Je tiens également à remercier très chaleureusement Yann Tamet, joueur de tennis handisport émérite, originaire de Quincieux (et son papa !), présent le matin et qui a ainsi pu répondre aux questions des enfants et surtout leur montrer tout son talent en fauteuil !



## Points rentrée 2017 / 2018

Avant de rejoindre les bancs du collège, nos petits Quincerots ont retrouvé le chemin des écoles sans trop de changement. Pour la maternelle, les effectifs restent très chargés avec 154 élèves inscrits. En élémentaire, Joël Mein a pris la direction de l'école qui regroupe 251 élèves à ce jour. Carine Guedami (CM1) et Myriam Taisant (CE2) ont rejoint l'équipe enseignante cette année.

Les conseils d'école auront cette année à réfléchir sur le devenir des rythmes scolaires dans notre commune. Si le retour à 4 jours semble être plébiscité, la municipalité ne voulait pas revenir à 4 jours dans la précipitation, le décret ayant été publié tardivement, le 28 juin 2017. Il s'agit de prendre le temps de la réflexion mais également de gérer les contraintes afférentes à ce nouveau changement : la fin des contrats avec les animateurs concernés, l'organisation de l'accueil du mercredi pour tenir compte des contraintes professionnelles des parents, la réorganisation probable des activités proposées par les diverses associations... Un questionnaire a été adressé aux familles afin de connaître leur besoin de garde le mercredi. Rappelons que 98 élèves de maternelle et 198 élèves d'élémentaire participent aux T.A.P. orchestrés par 22 encadrants.

Un comité de pilotage composé des parents d'élèves élus (liste maternelle, APEIQ et FCPE), des directeurs des écoles et des élus de la commission scolaire a rédigé un questionnaire à destination des familles des enfants scolarisés à Quincieux. Il s'agit de connaître les éventuelles difficultés que les parents pourront rencontrer pour la garde de leurs enfants le mercredi matin. Le questionnaire doit donc aider à mesurer ces besoins et permettre ensuite de proposer des solutions adaptées. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le dépouillement du questionnaire est en cours et le nombre de retours est important.

## Projets

Cette année, la municipalité soutient financièrement mais aussi en terme de logistique un projet important pour l'école élémentaire.

En effet, les classes de C.P. de mesdames Chervet et Mathis iront à la piscine de Trévoux une fois par semaine lors du dernier trimestre de l'année scolaire. 55 enfants vont ainsi pouvoir apprendre à nager, priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. La maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau) doit être acquise dès la classe de 6<sup>ème</sup> et au plus tard en fin de 3<sup>ème</sup>. Cet apprentissage du « savoir nager » doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé, mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.

## Futur restaurant scolaire

Le projet qui mobilise toute notre énergie reste celui du futur restaurant scolaire. Le premier jury de concours s'est tenu en septembre dernier suite à l'appel d'offres lancé. Trois équipes (architectes et bureaux d'études) ont été sélectionnées et ont travaillé pour nous proposer une première approche du projet. Vendredi 10 novembre, le choix du jury s'est porté sur la note d'intention de l'Atelier 43, architectes à Lyon.

Nous sommes donc tout à fait en phase avec le calendrier fixé en amont et qui devrait nous amener à une livraison définitive du nouveau restaurant scolaire à l'horizon du printemps 2020.

En attendant, j'invite une nouvelle fois les parents, dont les emplois du temps le permettent, à désinscrire ponctuellement leur(s) enfant(s) de la cantine pour éviter une saturation des services et le maintien d'un service de qualité. Petit clin d'œil également à l'ensemble de l'équipe qui assure quotidiennement la confection et le service de près de 300 repas !



## Elections

Nous avons procédé à l'élection des nouveaux élus du C.M.E. le 13 octobre dernier en CE2. Karl, Emma, Arthur, Paul et Inès ont ainsi été élus parmi 19 candidats. Et lors de leur tout premier C.M.E. ils ont réaffirmé leur joie d'avoir été choisis et leur motivation. Victoria en CM1, Evy et Lucie (CM2) complètent ainsi l'équipe cette année suite aux départs d'élus titulaires.



Leur première décision d'équipe a été de chanter la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre. Ils choisiront ensuite les projets sur lesquels ils souhaitent « plancher » cette année, et les idées ne manquent pas ! Les élus ont participé pour la seconde année à l'élaboration et à la distribution des colis du C.C.A.S. aux aînés de plus de 75 ans.

## Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)



**EXPRIME TES IDÉES**

Nous en parlons depuis longtemps mais cette année, nous souhaitons mettre en place un conseil municipal animé par les 14/17 ans. Les appels à candidatures sont donc lancés pour une vingtaine de places. Le C.M.J. sera une instance citoyenne de propositions, d'échanges et de réflexions entre la municipalité et les jeunes sur des objectifs d'intérêt communal. Intéressé ?



Candidature à adresser à [elodie.patin@quincieux.fr](mailto:elodie.patin@quincieux.fr)



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



## Ecole élémentaire

De nombreux projets ont agrémenté l'année des élèves de chaque niveau de classe avec 2 points d'orgue collectifs en fin d'année : « une journée Handisport » et le spectacle de fin d'année.

Sous l'impulsion du C.M.E., de Sylvie Mazoyer et d'Elodie Patin, et en utilisant comme référence l'album jeunesse « la casserole d'Anatole », les groupes d'élèves se sont déplacés sur le plateau sportif entre les écoles et dans le gymnase pour différents ateliers autour du thème du handicap afin d'appréhender un aspect du vécu quotidien d'une personne en fauteuil.

La fête d'école a été un grand moment collectif de partage du travail de l'année en cours sous le thème « du baroque à la comédie musicale » sous la direction de René Suarez. Les groupes d'élèves ont chanté sur le conte inventé par René et raconté par deux narratrices exceptionnelles.

Les classes ont également participé à plusieurs sorties :

Les CP sont allés au cinéma pour voir « Mimi et Lisa » ainsi qu'au Parc de la Tête d'or et ont assisté à un spectacle : « Pinocchio ».

Les CE1 se sont promenés à l'époque préhistorique au Grottes du Cerdon avec des ateliers pédagogiques et une visite du site.

Les CE2 sont partis en classe verte aux Plans d'Hotonnes.

Les CM1 ont mené un projet sur l'année concernant le blé, de sa plantation jusqu'à la fabrication de pain ... Ils ont profité d'une sortie en vélo pour aller voir à Trévoux le film : « Ma vie de Courgette ».



Les CM2 ont effectué une sortie culturelle à Lyon avec une promenade dans les traboules et la visite du Palais St Pierre, ainsi qu'un parcours sur un GR au col du Chatoux.

### Inscriptions pour la rentrée 2018/2019

Prendre rendez-vous avec M. Mein le lundi après-midi ou le mardi de 15h15 à 17h avec les documents nécessaires (photocopies du carnet de santé, du jugement de divorce si concerné, une fiche d'urgence (document école), une fiche de renseignement (document école) et un certificat de radiation pour les élèves déjà inscrits en primaire et venant d'une autre école.

Contact : 04 78 91 10 49  
[ce.0690855e@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690855e@ac-lyon.fr)





## Ecole maternelle

L'année 2017 a été marquée par notre projet sur les métiers.



Les élèves ont pu découvrir différents métiers et enrichir leur vocabulaire à travers différentes actions : l'organisation d'une semaine des métiers avec l'intervention de différents professionnels du village que nous remercions (maraîchère, ferronnier, pompier, infirmières, nourrices, cuisinier, couturière, maçon, éleveur de chiens...), la visite de commerces du village (pharmacie et boulangerie), l'organisation à l'école du carnaval des métiers et la découverte des ruches et du métier d'apiculteur lors de la sortie scolaire de fin d'année au rucher pédagogique de Châtillon-sur-Chalaronne. Les élèves ont fabriqué une bougie à la cire et ont rapporté un petit pot de miel.



Ce projet a enfin donné lieu à un spectacle de fin d'année sur le thème des métiers, le samedi 24 juin 2017.

**Lors de l'année scolaire 2017/2018,** les élèves de l'école travailleront sur les quatre saisons et les quatre éléments avec plusieurs activités menées tout au long de l'année : la semaine des automnales, des ateliers sciences qui auront lieu le mercredi matin pour découvrir les quatre éléments, une exposition de fin d'année. Ils assisteront également à un spectacle sur les saisons. Comme chaque année, les parents et grands-parents pourront découvrir le travail des enfants lors de la quinzaine de la maternelle ou lors de la présentation de jeux dansés ou de danses.



Christophe Ray, artisan ferronnier à Quincieux



M. Largemain, cuisinier à Lyon

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





Nadine Jacquet, maraîchère à Quincieux

Chaque année, les enseignantes sont présentes aux manifestations du Sou des écoles : assemblée générale, loto, fête de fin d'année, pour apporter de l'aide aux parents bénévoles que nous remercions.

L'équipe enseignante organise également des ventes d'objets avec les dessins ou les photos des enfants.

Nous remercions également la mairie de Quincieux qui nous aide à financer les différents projets et notamment cette année, le projet fresque.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 aux enfants, à leur famille ainsi qu'à tous les «acteurs» de l'école.

### Inscriptions pour la rentrée 2018/2019

Elles auront lieu du lundi 15 janvier au jeudi 26 avril. Uniquement sur rendez-vous en fin d'après-midi les lundis et jeudis de 16h30 à 18h ou le mardi de 15h à 18h.

Pour la rentrée 2018 : si vous avez un enfant né en 2015 ou pour toute nouvelle inscription (enfant né en 2014 ou 2013), prendre rendez-vous avec Mme Heyraud au 04 78 91 12 06 ou par mail [ce.0692264l@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692264l@ac-lyon.fr)

## Projets

Et pour que 2018 soit encore une année riche en surprises, nous réfléchissons à l'organisation d'une « fête du printemps » en partenariat avec le Sou des écoles et les assistants maternels de la commune. Similaire à un carnaval, cette animation pourrait être l'occasion pour les plus petits comme les plus grands de partager un moment... déguisés !

La fête des mamans pourrait également être à l'honneur cette année... mais chut ! Ça c'est un secret !

Je termine cet article en partageant avec vous tous, et plus particulièrement les élèves de maternelle et l'équipe enseignante, une conclusion fleurie. Afin de terminer et d'embellir le modulaire destiné aux repas des plus petits, nous avons souhaité créer un petit jardin aromatique qui longe les murs et crée un espace coloré, odorant et utile ! Ainsi, toute l'école maternelle a participé à la plantation de verveine, citronnelle, sarriette, tomates cerise, cerfeuil, basilic, romarin, menthe verte, ciboulette, thym, estragon, origan, oseille, sauge, coriandre, persil, curry, rhubarbe, thym citron et aneth.

Des œillets ont été plantés également pour éloigner les pucerons et ne pas mettre de pesticides, ce qui a beaucoup intéressé les enfants.

Je remercie vivement Gérald et Laurent qui ont œuvré à la réalisation de ce projet et qui veillent à son entretien. Ces deux mercredis matins ont été très agréables en compagnie des enfants et m'ont surtout appris que « les tomates sont rouges car elles mettent du rouge à lèvres » !!



Que 2018 vous apporte beaucoup de petits moments de bonheur comme ceux-ci, petits et grands ENFANTS !



# la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



**Véronique Pinceel**  
Conseillère  
municipale  
déléguée à la  
communication

## La carte grise à portée de clics !

• L'Etat simplifie vos démarches : vous pouvez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (perte, vol, détérioration),
- d'une demande de changement d'adresse,
- d'une demande de changement de titulaire,
- d'une déclaration de cession de véhicule.

• Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je souhaite effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation et le code confidentiel attribué à mon ancien titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne
- En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures !

## Problèmes de connexion internet : que faire ?

L'article L 121-20-3 du code de la consommation est clair : le fournisseur d'accès internet (FAI) a une obligation de résultat dans la fourniture du service. Cette obligation s'applique à la fois lorsque les prestations sont directement exercées par le fournisseur d'accès, mais également quand il a recours à un prestataire pour ce faire. L'excuse de l'exécution par un prestataire, bien souvent utilisée par les opérateurs pour se dégager de leur responsabilité, n'a donc aucun poids juridique.



Lorsqu'un problème lui est signalé par son client, le fournisseur doit vérifier la ligne. S'il détecte un problème dans la boucle locale (laquelle est sous la propriété de la société Orange et correspond aux câbles dans la rue ou en souterrain ainsi qu'à la paire de fils qui arrive chez l'abonné), alors le fournisseur peut demander à son client de contacter Orange.

Si cependant, vos problèmes de connexion persistent ET que vous êtes plusieurs riverains concernés, n'hésitez pas à remonter ces informations sur le site internet de la mairie, rubrique « demande d'intervention », qui aura ainsi plus de poids pour faire une demande auprès d'Orange.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

## Déclaration des puits et forages à usage domestique

Avant la réalisation d'un ouvrage domestique, il est obligatoire de consulter le téléservice [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr) ou la mairie, afin de le déclarer aux exploitants de réseaux impactés.

Vous devez ensuite déclarer l'exécution de votre projet par le biais du formulaire cerfa N°13837\*02 disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie.

Cette déclaration doit être remplie par le propriétaire de l'ouvrage ou son utilisateur (si différent) et transmise en mairie, accompagné d'un extrait du cadastre (ou d'un plan de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000).

Une fois construit, vous devez faire intervenir un laboratoire agréé pour faire une analyse de votre eau.

La mairie fait également intervenir un agent communal pour effectuer un contrôle de votre installation.

- Ce contrôle porte essentiellement sur :
  - les parties apparentes de l'ouvrage,
  - l'usage qui est fait de l'eau,
  - et l'absence de connexion avec le réseau public.
- Ces déclarations préviennent les impacts négatifs qui peuvent survenir lors de forages individuels :
  - sur les ressources en eau souterraine : une mauvaise réalisation du forage peut entraîner un risque de pollution des nappes phréatiques.
  - sur la santé publique : l'eau pompée peut être utilisée pour satisfaire à des besoins alimentaires et/ou distribuée à l'intérieur des habitations. Si la vanne est mal manipulée, on risque un retour d'eau dans le réseau public.
  - sur les gestionnaires des réseaux publics de distribution d'eau potable et d'assainissement : la baisse de la consommation en eau potable réduit l'assiette de facturation de l'assainissement (qui est basée sur la lecture du compteur de consommation d'eau potable) et menace l'équilibre budgétaire des collectivités.

## Historique de la pollution de la nappe phréatique à Quincieux



**2004 :**  
Départ de l'entreprise JEC de Quincieux. Pollution aux solvants chlorés constatée dans les sols et la nappe phréatique.

**2009 :**  
Arrêté municipal interdisant aux riverains de boire l'eau des puits et de l'utiliser pour arroser les jardins.

**2010 :**  
L'entreprise Colas Environnement intervient pour le traitement du panache de pollution, c'est-à-dire pour abattre au maximum la concentration en pollution sortant du site, et ainsi protéger les populations en aval.

**2015 :**  
Evacuation des charbons actifs usagés stockés sur site, biostimulation de la dégradation biologique de la pollution et implantation de deux puits complémentaires.

**2017 :**  
Dépollution du site prévu dans le planning d'intervention défini par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), opérateur de l'Etat pour accompagner la transition écologique et énergétique.

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'arrêté municipal de 2009 est toujours en vigueur.  
La commune de Quincieux, qui n'est pas partie prenante dans le dossier, ne dispose que de peu d'informations à ce sujet.

## Recrudescence des vols à la roulotte

### Définition du vol à la roulotte

C'est l'action de dérober des objets ou documents à l'intérieur d'un véhicule vide de tout occupant.

### Quelques conseils pour vous protéger

- Ne laissez pas de sac ou d'objet de valeur même dans le coffre ou apparent dans votre véhicule, même pas un court instant ;
- Verrouillez systématiquement les vitres et les portes de votre véhicule ;
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule le moteur en marche, ou en laissant les clefs sur le contact ;
- Ne laissez pas vos papiers d'identité ou le certificat d'immatriculation dans votre véhicule ;
- Évitez de stationner dans des endroits isolés et sombres (garer votre véhicule dans un endroit passant le jour et sous des lampadaires la nuit) ;
- Ne laissez jamais, même pour un court instant, des objets à vue dans votre véhicule (appareil photo, téléphone, GPS et son support...). Attention aux traces laissées par les supports de GPS. Ne laissez pas visibles les câbles de recharge (prise allume-cigare) ;

- Il est fortement déconseillé de laisser son GPS dans le véhicule et d'intégrer l'adresse du propriétaire dans cet appareil. Il mènera directement l'auteur au domicile de la victime car il aura trouvé les clés de l'habitation dans le sac à main qui aura été déposé dans le coffre !

### Vous êtes témoin d'un vol à la roulotte

- Faites un acte citoyen en alertant les forces de sécurité en composant le 17 ;
- Communiquez tous les détails indispensables à l'identification des auteurs (plaque d'immatriculation, couleur du véhicule, nombre, direction de fuite...).

### Vous êtes victime d'un vol à la roulotte

- Réagissez dans les plus brefs délais en alertant le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie compétente en composant le 17 ;
- Déposez plainte en donnant le maximum d'éléments sur les objets dérobés (références, marque, description) ;
- Établissez une déclaration auprès de votre assurance dans les deux jours ;
- Faites immédiatement opposition en cas de vol d'un moyen de paiement (carte bancaire, chéquier...)
- Enfin, en cas de vol de votre téléphone portable, faites les démarches pour faire suspendre votre ligne. Votre IMEI sera nécessaire, vous pouvez d'ores déjà le relever en composant \*#06# sur votre clavier de téléphone portable.

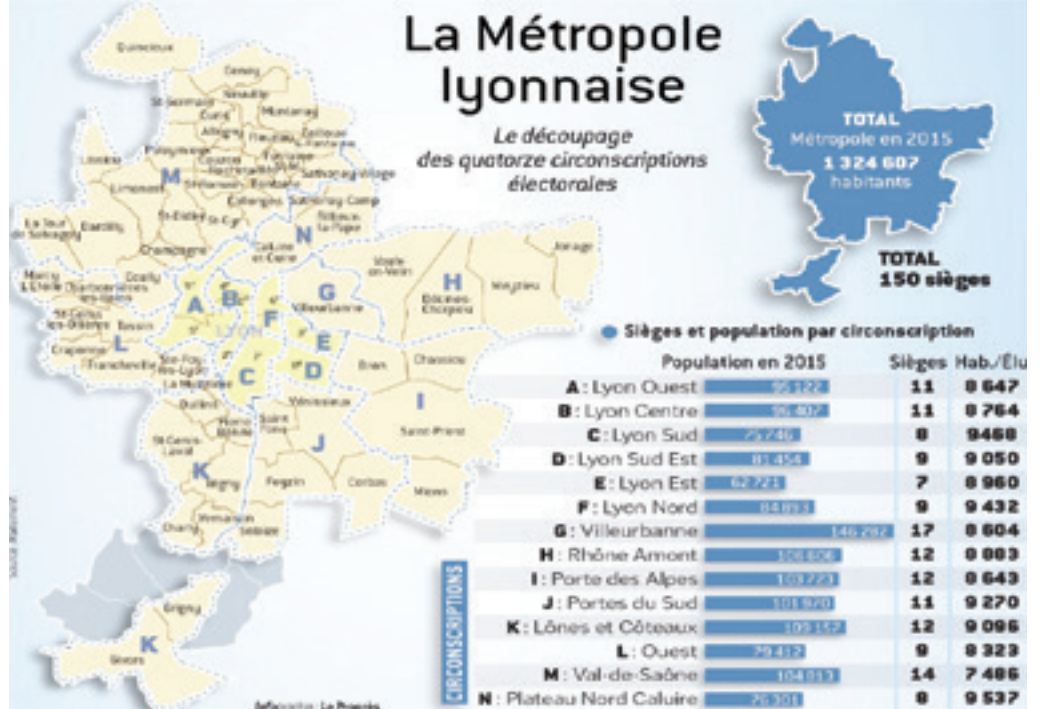


QUINCIEUX



Métropole de Lyon





## SYNERGIES-CITOYENS : pour une Métropole avec les communes et les citoyens

Aujourd'hui, les 59 communes de la Métropole de Lyon sont toutes représentées au sein du Conseil Métropolitain. La commune de Quincieux est représentée par son maire Pascal David.

En 2020, lors des prochaines élections municipales, du fait des dispositions de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles), cela pourrait ne plus être forcément le cas.

En effet, les conseillers métropolitains seront élus sur des listes constituées par circonscription et non plus sur les listes communales.

Quincieux fait partie de la circonscription « M » qui regroupe 25 communes du Nord-Val de Saône qui ne disposera que de 14 sièges : de ce fait, la commune pourrait ne plus être représentée au sein des différentes instances de la gouvernance de la Métropole de Lyon.

Si le maire ne siège plus à la Métropole en 2020, il ne pourra plus défendre les intérêts des citoyens de sa commune ni peser de son influence sur les différents dossiers : social, urbanisme, voirie, haut débit (fibre optique), transports, sécurité, environnement, fiscalité ...

Devant cette situation, les maires des communes de la Métropole adhérents du Groupe SYNERGIES AVENIR, dont Pascal David, ont signé « Le manifeste des 30 » afin d'appeler à une Métropole avec les communes et soutenir la modification de la loi MAPTAM qui doit impérativement intervenir avant avril 2018 !

SYNERGIES-CITOYENS, présidée par Marc Grivel, maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et premier vice-président de la Métropole, est une association ayant pour objectif la défense du citoyen. C'est donc tout naturellement que SYNERGIES-CITOYENS s'est mobilisée afin d'informer et sensibiliser les citoyens sur les risques du mode électoral prévu dans la loi MAPTAM.

SYNERGIES-CITOYENS se bat pour faire respecter la démocratie de proximité et la volonté d'expression des citoyens en plaidant la cause des communes auprès des instances nationales (Parlement, Sénat...) afin qu'en 2020 la voix de chaque commune puisse être portée par son maire ou son représentant au sein de la Métropole.

Les citoyens de Quincieux qui le souhaitent peuvent soutenir les actions de SYNERGIES-CITOYENS de deux manières :

- En adhérant à l'association SYNERGIES-CITOYENS afin de faire connaître la problématique induite par la loi MAPTAM et peser pour sa modification. Adhésion sur le site : <http://synergies-citoyens.org>

- En signant la pétition en ligne : [www.change.org/p/parlementaires-l-avenir-des-communes-en-jeu](http://www.change.org/p/parlementaires-l-avenir-des-communes-en-jeu)

Vous pouvez obtenir tous compléments d'informations et adhérer également à l'association auprès des élus de la commune, Ambassadeurs SYNERGIES-CITOYENS :

- Michèle Mureau : 04 72 26 32 55
- Germain Lyonnet : 09 60 43 43 60
- Vincent Gonnet : 04 78 91 17 64

**Disparition des communes :  
dans 150 jours,  
il sera trop tard !  
Alors, signez la pétition !**



Abigail Rollet



Albane Patru



Anna Devin



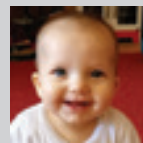
Antoine Rabouin



Giuseppe Monin



Iris Minois



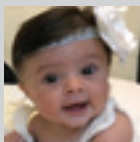
Justine Poulain



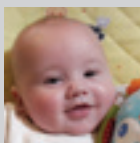
Laurane Grillon



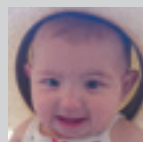
Léa Silhol-Amblard

Lia Pereira  
de Sousa

Liana Jovet



Melvyn Noblo



Soline Claustre

## Naissances

### Janvier

- 4 - Pereira de Sousa Lia
- 10 - Mazars Rendim Liana
- 14 - Catarino Girard Élie
- 30 - Silhol-Amblard Lea

### Février

- 7 - Grandjean Nicolas Léa
- 7 - Da Cunha Candice
- 10 - Floquet Mylan

### Mars

- 7 - Renaux Perez Sofia
- 7 - Poulain Justine
- 16 - Claustre Soline
- 29 - Sarghat Léane

### Avril

- 10 - Loup Emma
- 25 - Poinot Boschmans Derek

### Mai

- 2 - Geirotto Antonin
- 5 - Cahier Eliote
- 6 - Renon Pieric
- 15 - Patru Albane
- 24 - Roy Valentini Lisa
- 29 - Martin Bacoul Morgane

### Juin

- 6 - Batista Olivier
- 10 - Brossard Stan
- 30 - Rabouin Antoine

### Juillet

- 12 - Grillon Laurane
- 29 - Jovet Liana

### Août

- 8 - Noblot Melvyn
- 8 - Chevillard Clémence
- 10 - Devin Anna
- 14 - Fourneau Kean
- 22 - Cablé Brochard Théo
- 22 - Nuguet Milan

### Septembre

- 12 - Broyer Manon
- 17 - Monin Giuseppe
- 17 - Ferraton Lyloo
- 20 - Fackeure Juliette
- 20 - Chanu Édén

### Octobre

- 4 - Hmida Chérine
- 9 - Minois Iris
- 19 - Rollet Abigail
- 30 - Bon Victoria

### Novembre

- 24 - Gardes Delphine
- 30 - Franchino Olivia
- 30 - Carletto Martin

### Décembre

- 4 - Tridon Emma

## Mariages

### Mai

- 6 - Laine Mickael et Simon Aurélie
- 20 - Goncalves Ludovic  
et Bernard Marina

### Juin

- 24 - Chauleur Stanislas  
et Besson Stéphanie

### Juillet

- 14 - Antoinat Nicolas  
et Corcelette Claudine
- 15 - Jeannin Franck  
et Dal Gobbo Estelle
- 22 - Vu Tho  
et Karnthanamongkon Kornwipa
- 29 - Da Silva Manuel et Peltier Corinne

### Août

- 26 - Gras Emmanuel et Queron Gaëlle

### Septembre

- 2 - Teixeira Mathis et Perrucci Marion
- 9 - Petit Mathieu  
et Chemarin Bérangère
- 16 - Thion Xavier et Simon Laura
- 16 - Lorchel Fabrice et Sélard Isabelle
- 22 - Martins dos Santos Gilles  
et Defrance Mélanie
- 23 - Laugier Jean-Christophe  
et Chavrier Elise
- 30 - Rolando Côme et Lardet Audrey
- 30 - Biswas Pierre-Ananda  
et Genet Cindy

### Décembre

- 9 - Perroud Sébastien et Ehrhold Alexandra

## Décès

### Janvier

- 8 - Philippe France née Rigollet
- 9 - Moiroux Etienne
- 24 - Chaix Marguerite née Combet
- 29 - Fonteret Marguerite née Goujon

### Mars

- 14 - Antoinat Robert
- 24 - Bouskelha Jean
- 25 - Frocione Marie France née Aknin

### Avril

- 24 - Minarro Navarro Lucas

### Juin

- 1 - Alix Yves
- 7 - Bucilliat René
- 7 - Parent Josephte née Crétallaz
- 27 - Desfarges Odile née Berger

### Août

- 4 - Dentrux Louise
- 25 - Iaia Robert
- 25 - Gomez Vanessa

### Septembre

- 13 - Rauli Christian
- 19 - Li Causi Vincent

### Octobre

- 18 - Ercolino Sébastien
- 20 - Villecourt Guy
- 24 - Voog Christiane née Rissons

### Novembre

- 26 - Cordon Luisa née de la Fuente

### Nouveauté rentrée 2017 : la bourse « Ma commune Mes études »

Cette bourse communale est destinée aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat et poursuivant des études supérieures en France Métropolitaine et préparant un diplôme reconnu par l'état.

La bourse communale, « Ma commune – Mes études » est une aide que le Centre Communal d'Action Sociale de Quincieux a mis en place afin d'aider certains étudiants à financer leurs études. L'objectif est de participer aux frais de scolarité, de logement, de transport, de nourriture et de loisirs.

Son montant est de 500 € par an, renouvelable dans la limite de 5 années (le dossier de demande de bourse est à renouveler chaque année).

#### Critères de recevabilité du dossier

- Être âgé(e), de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire.
- Avoir obtenu son baccalauréat.
- Avoir des parents ou un représentant légal domicilié fiscalement à Quincieux depuis 3 ans et ayant un quotient familial de 0 à 900.
- Ne pas redoubler son année scolaire (sauf raison médicale).
- L'attribution de la bourse est à la discrétion du C.C.A.S. Les dossiers lauréats sont désignés chaque année.
- L'attribution d'une bourse pour une année scolaire ne saurait garantir des attributions pour les années scolaires à venir.
- Cette bourse est assortie d'un engagement à participer à des actions citoyennes sur la commune, d'une durée de 20 heures, choisies par l'étudiant dans la liste qui lui sera proposée.

Dans l'exercice de son activité, l'étudiant sera encadré par un agent municipal et les élus et aura le statut de collaborateur occasionnel du service public.

L'activité d'intérêt général devra être réalisée dans les 6 mois suivant l'acceptation de l'attribution de la bourse et en tout état de cause avant le versement du solde.



#### Cependant, 2 engagements dispensent de toute action de citoyenneté :

- sapeur-pompier volontaire au centre de secours de la commune.
- membre bénévole de l'encadrement d'une association sportive ou culturelle de la commune.

Cette bourse municipale sera fractionnée comme suit :

- 1<sup>er</sup> versement après remise au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre de l'année scolaire, d'un justificatif de suivi d'études délivré par le responsable de l'établissement d'enseignement supérieur au sein duquel l'étudiant est inscrit.
- 2<sup>ème</sup> versement après remise au plus tard le 31 mai de l'année universitaire, d'un justificatif de suivi d'études délivré par le responsable de l'établissement d'enseignement supérieur au sein duquel l'étudiant est inscrit. Sous réserve que les heures d'actions citoyennes annuelles aient été effectuées avant le 31 mai 2018.

Dossier à demander en mairie ou sur [www.quincieux.fr](http://www.quincieux.fr)  
(rubrique Enfance-Jeunesse)

### Rencontrez votre députée de circonscription

Vous pouvez contacter Blandine Brocard par mail  
[blandise.brocard@assemblee-nationale.fr](mailto:blandise.brocard@assemblee-nationale.fr)

Permanence : 13, avenue Burdeau  
69250 Neuville-sur-Saône

Tel : 04 28 29 73 84

Site participatif :

[participez.blandinebrocard.com](http://participez.blandinebrocard.com)



## Les Restos du Cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur de Neuville-sur-Saône a débuté le 21 novembre.

Inscriptions tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

- Distribution :
  - les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.
  - les mardis de 18h30 à 19h30 : exclusivement pour les personnes titulaires d'un emploi ou suivant une formation.
- Restos Bébé :
  - les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- Contact :  
11 avenue Gambetta, Neuville-sur-Saône  
04 72 08 95 87  
[ad69.neuville@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuville@restosducoeur.org)

## Le « Bon Naissance » pour accompagner les premiers pas de bébé



La Caisse d'Épargne a mis en place un dispositif de partenariat avec les communes permettant la distribution de « Bons Naissance ». Depuis un an et demi, ce bon est remis pour chaque naissance aux familles domiciliées à Quincieux.

Il permet, pour l'ouverture d'un livret A au nom de l'enfant, de bénéficier d'une participation financière de 40 € (20 € de la Caisse d'Épargne et 20 € de la commune).

Renseignements et bon à retirer en mairie.

## Déneigement 2017 / 2018

Rappel : il appartient aux particuliers de déneiger au droit de leur propriété.

La commune a priorisé de la façon suivante :

1. Accès à la zone industrielle Route du Fouilloux (VC 80) et la Voie Communale n° 402 prioritaires,
2. Accès à l'école élémentaire et à l'école maternelle, parking sur l'aire de jeux,
3. Centre du village, voiries et trottoirs, accès à la halte SNCF, à la maison médicale, à la pharmacie, accès aux bâtiments publics, au centre de secours, à la poste, au parking de l'église,
4. Voirie extérieure, accès docteur, passages à niveau, accès montant au pont SNCF,
5. Hameaux selon les circonstances.



## Rappel des heures de jardinage et bricolage

Jours ouvrables 8h30 - 12h  
14h30 - 19h30  
Samedi 9h - 12h / 15h - 19h  
Dimanche et jours fériés 10h-12h

## Recensement

Les jeunes nés en 2002 doivent se présenter personnellement dans le mois qui suit leur 16 ans munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Une attestation leur sera délivrée, elle leur sera demandée pour passer des examens, code, permis de conduire... Le bureau des armées les convoquera pour effectuer la journée d'appel.

QUINCIEUX



## Cimetière

L'accès au cimetière se fait aux horaires suivants :

Été 8h / 19h - Hiver 8h30 / 17h

La sépulture dans le cimetière est réservée aux personnes domiciliées dans la commune, décédées sur la commune, ou non domiciliées dans la commune mais qui ont un droit dans une sépulture familiale. Les concessions ne peuvent pas être retenues à l'avance.



Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Vous pouvez acheter soit une concession de 2 ou 4 m<sup>2</sup>, soit une case de columbarium, soit une cavurne pour une durée de 15 ou 30 ans.

Durée	Surface	Tarif
<b>Concession classique</b>		
15 ans	2m <sup>2</sup>	100 €
15 ans	4m <sup>2</sup>	250 €
30 ans	2m <sup>2</sup>	200 €
30 ans	4m <sup>2</sup>	500 €

Durée	Tarif
<b>Case de columbarium</b>	
15 ans	450 €
30 ans	900 €
<b>Cavurne</b>	
15 ans	300 €
30 ans	600 €

## Location de salles :

La location des salles est réservée aux associations et aux habitants de la commune dans le cadre d'une manifestation familiale. Lors de l'occupation d'une salle, il est rappelé que les personnes doivent rendre la salle propre (tables nettoyées ainsi que les sols). Trois salles sont mises en location : MJC, Centre Georges Parent, Ancienne Poste. Les tarifs et règlement sont disponibles sur le site internet de la mairie.

### Les tarifs pour la location des salles pour les particuliers.

Tarifs	
Ancienne Poste (50 personnes)	150 €
Salle Georges Parent (80 personnes)	200 €
Salle de la MJC	250 €

### Location de tables, bancs et barnums en mairie.

Tarifs pour les particuliers (priorité aux demandes émanant d'associations).

Tarifs	
Table champêtre	4 € l'unité
Banc	2€ l'unité
Barnum 3mx3m	40 €*

\*L'utilisation des barnums est interdite par des vents de 30 km/h et plus.

Pour des raisons d'organisation interne, les demandes formulées moins de 10 jours avant la date de la manifestation ne pourront pas être prises en compte.

## Mairie

30 Rue de la République  
Tél. : **04 78 91 10 11**  
Fax : **04 78 91 17 83**  
Mail mairie : [contact@quincieux.fr](mailto:contact@quincieux.fr)  
Mail commission information :  
[information@quincieux.fr](mailto:information@quincieux.fr)  
Site : [www.quincieux.fr](http://www.quincieux.fr)  
Bureaux ouverts :  
lundi mardi jeudi et vendredi de 9h à 12h  
et de 15h30 à 17h30,  
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence des adjoints  
Tél. : **06 32 90 82 12**  
(en dehors des heures d'ouverture  
de la mairie).

## Urgences

SAPEURS POMPIERS : **18**  
PORTABLE : **12**  
S.M.U.R. : **15**  
CENTRE ANTI-POISON : **04 72 11 69 11**  
GENDARMERIE : **17**  
E.r.D.F : **09 726 750 69**  
G.r.D.F : **0 800 473 333**

## Bibliothèque Municipale

22 Route de Neuville  
Tél. : **04 78 91 16 25**  
Mail : [bibliotheque@quincieux.fr](mailto:bibliotheque@quincieux.fr)  
Site : [bibliotheque.quincieux.fr](http://bibliotheque.quincieux.fr)  
Heures d'ouverture : mercredi de 14h  
à 18h, jeudi et vendredi de 15h à 18h,  
samedi de 9h 30 à 12h.

## Enfance

### Ecole Élémentaire Marius Gros

7 Rue Antoine-Marius Bérerd  
Tél. : **04 78 91 10 49**

### Ecole Maternelle Marie-José Bajard

24 Route de Neuville  
Tél. : **04 78 91 12 06**

### E.A.J.E Matin Câlin

(Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant)  
24 Route de Neuville  
Tél. : **04 72 26 32 93**  
Uniquement le lundi après-midi  
et vendredi journée  
Mail : [matincalin@slea.asso.fr](mailto:matincalin@slea.asso.fr)

### Accueil de loisirs (Léo Lagrange)

Maison des Associations  
Chemin Saint Laurent  
Tél. : **04 78 28 01 64**  
Mail : [elisabeth.leroy@leolagrange.org](mailto:elisabeth.leroy@leolagrange.org)

## Administration

### Bureau de Poste

1 Place de l'Eglise  
Tél. : **04 78 91 11 89**  
Bureau ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
Levée du courrier à 15h30.

### Centre des impôts Lyon nord

Hôtel des Impôts de Caluire  
1 Rue Claude Baudrand  
69300 Caluire-et-Cuire  
Tél. : **04 72 10 45 66**  
Réception du public : du lundi au vendredi  
9h à 12h et de 13h à 15h30.

### Centre des finances publiques

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,  
l'encaissement des recettes communales  
(cantines, crèches, centres de loisirs,...)  
sera transféré à la trésorerie  
de Rillieux-La-Pape  
62A avenue de l'Europe  
CS 51000  
69142 Rillieux-La-Pape Cedex
- Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h à 15h30  
fermée le mercredi  
[t069038@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t069038@dgfip.finances.gouv.fr)  
Tél. : **04 78 88 89 40**

### Pôle Emploi

Relais pôle emploi  
4 Avenue Carnot  
69250 Neuville-Sur-Saône  
Tél. : **39 49**  
Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Mission Locale

Plateau Nord Val de Saône  
Tél. : **04 78 98 20 49**  
Site : [www.mlpnvs.org](http://www.mlpnvs.org)





## Divers

## Services Grand Lyon Métropole

### Paroisse

Messe le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h 30.  
Contacter le prêtre : **04 78 91 45 79**  
<http://www.paroisses-valdesaone.com/>

### Autohop

Réseau de covoiturage du Val de Saône  
Arrêt Quincieux Bottière devant le  
garage Renault

### Eau

Syndicat Intercommunal des Eaux du Val  
d'Azergues (S.I.E.V.A.)  
183 Route de Lozanne  
69380 Chazay d'Azergues  
Tél. : **04 37 46 12 00**  
Site : [www.sieva.fr](http://www.sieva.fr)

### ErDF

Raccordement **09 69 32 18 55**

### GrDF

Raccordement et conseils **09 69 36 35 34**

### Assainissement

Véolia  
204 Rue F. Meunier Vial  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. : **0 810 000 777**

### Déchèterie - Donnerie

Neuville-sur-Saône :  
Avenue des Frères Lumière  
Tél. : **04 72 08 92 75**  
Rillieux-la-Pape : 358 Route de Fontaines  
Tél. : **04 78 97 10 30**  
69250 Champagne-au-Mont-d'Or :  
Impasse des Anciennes Vignes  
Tél. : **04 78 47 56 51**  
Donnerie (sauf le dimanche)  
Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre  
au 31 mars  
Du lundi au vendredi : 9h -12h  
et 14h -17h. Le samedi : 9h -17h.  
Le dimanche : 9h -12h.  
Fermeture les jours fériés.  
Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
Du lundi au vendredi : 8h30 -12h  
et 13h30 -18h.  
Le samedi : 8h30 -18h30.  
Le dimanche : 9h -12h.  
Fermeture les jours fériés

### Gare S.N.C.F.

Halte de Quincieux  
Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'or  
Tél. : **36 35**

### Eclairage Public

En cas de panne, le signaler en mairie.

### Ordures Ménagères

Ramassage sur l'ensemble de la  
commune les lundis matin.

### Collecte Sélective

Ramassage tous les mercredis matin.  
Containers verre, journaux et vêtements  
Résidence Plein Soleil, parking de  
la Bottière, Chamalan, Chemin des  
Grenettes, Billy, parking EMP.

### Correspondant de Presse

- Le Progrès  
Claude Langella  
[clangella@hotmail.fr](mailto:clangella@hotmail.fr)
- Patriote Beaujolais  
Corinne Demoisson  
[cdemoisson@gmail.com](mailto:cdemoisson@gmail.com)

### Maison de la Métropole

2 Avenue Marie-Thérèse Prost  
Neuville-sur-Saône  
Tél. : **04 78 91 78 64**  
Email : [mdm.neuville@grandlyon.com](mailto:mdm.neuville@grandlyon.com)  
Horaires d'ouverture :  
de 8h 30 à 16h 30 du lundi au vendredi

### Réseau TCL

Ligne 96 - Quincieux / Neuville-sur-Saône

## Médical Square du Centre

### Pharmacie

Florence Journe **04 78 91 14 16**  
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30  
et le samedi de 8h30 à 12h30  
et de 14h30 à 18h.  
Les tours de garde sont régulièrement  
affichés à l'officine.

### Masseurs - Kinésithérapeutes

Alain Métral et Abdul El Khatib  
**04 78 91 17 92**  
Soins au cabinet et à domicile sur  
rendez-vous.

### Dentiste

Docteur Paul Ové **04 78 91 15 60**  
Cabinet ouvert lundi, mardi, mercredi,  
vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,  
Jeudi matin de 8h30 à 12h.  
Le cabinet n'est plus ouvert le samedi  
matin.

### Ostéopathe

Clément Odin **04 78 72 98 97**  
Sur rendez-vous.

## Médical

### Cabinet d'infirmiers

SCM Les Abeilles  
38 rue de la République  
Tél. : **04 37 26 90 84**

### Podologue, pédicure

Caroline Desplanche **04 78 69 00 85**  
Résidence Le Petit Pré - 13 route de  
Chasselay bâtiment A.

### Médecins

24 route de Chasselay  
• Docteur Patrick Ducrot **04 78 91 13 90**  
Consultations sur rendez-vous, absent le  
mercredi après-midi.

• Docteur Benoit Masson  
**04 78 91 17 57**  
Consultations sur rendez-vous, absent le  
jeudi après-midi.

## Social

### Assistante sociale régime général

• Renseignement et rendez-vous  
Tél. : **04 78 91 78 64**  
• Puéricultrice  
Consultation sur rendez-vous  
Tél. : **04 78 91 78 64**  
• Consultation des nourrissons  
Sur rendez-vous : **04 78 91 78 64**

### Assistante sociale régime agricole

• En cas d'urgence  
Tél. : **04 78 92 63 (27 ou 58)**  
Laisser coordonnées.  
• Sécurité Sociale  
423 Rue Pierre Dugelay  
69250 Neuville-sur-Saône  
Tél. : **0 820 904 115**  
• Correspondance et remboursements  
CPAM Lyon  
69907 Lyon cedex 20

### ADMR Aide aux personnes âgées / Aide aux familles

Maison des Associations  
Chemin St Laurent  
Accueil téléphonique : **04 72 26 32 43**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à  
12h et de 14h à 17h.  
Mercredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h.  
• En dehors de ces horaires, astreinte  
téléphonique au N° d'urgence  
**06 78 95 32 92**  
• Accueil physique :  
Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h,  
Jeudi de 14h à 17h,  
Vendredi de 9h à 12h,  
Fermé le samedi.

### Assistants maternels

Liste disponible en mairie et sur le site  
internet [www.quincieux.fr](http://www.quincieux.fr)

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

## Médecins de garde du secteur 133

Chazay d'Azergues,  
Civrieux d'Azergues,  
Dommartin,  
Lissieu,  
Lozanne,  
Lucenay,  
Morancé,  
Alix,  
Charnay,  
St Jean Des Vignes,  
Marcilly d'Azergues,  
Les Chères,  
Chasselay,  
Quincieux

	DATES	MÉDECINS DE GARDE
JANVIER	07	BEN ABDALLAH
	14	ESTANOVE
	21	VERNUS
	28	LE GOAS
FÉVRIER	04	DURAND
	11	DEBEIR
	18	LOPEZ
	25	FRANGE
MARS	04	M.MASSON
	11	B.MASSON
	18	SAMMUT
	25	VERNUS
AVRIL	01	CORNET
	02	ESTEBANEZ
	08	MARCADAL
	15	PAUCOD
	22	FRANGE
	29	BARROIS
MAI	01	BARROIS
	06	LE GOAS
	08	B.MASSON
	10	DURAND
	13	CALLIES
	20	CORNET
	21	PAUCOD
27	M.MASSON	

JUIN	03	VERNUS
	10	SAMMUT
	17	B.MASSON
	24	FRANGE
JUILLET	01	DEBEIR
	08	BEN ABDALLAH
	14	VERNUS
	15	VERNUS
	22	CORNET
AOÛT	29	LOPEZ
	05	LE GOAS
	12	PAUCOD
	15	MARCADAL
	19	MARCADAL
SEPT.	26	ESTEBANEZ
	02	CORNET
	09	BARROIS
	16	FRANGE
	23	BEN ABDALLAH
OCTOBRE	07	LOPEZ
	14	MARCADAL
	21	FRANGE
NOV.	28	CORNET
	01	M.MASSON
	04	VERNUS
	11	DURAND
	18	BARROIS
	25	ESTANOVE

	MÉDECINS	COORDONNÉES
CHAZAY	Dr CALLIES de SALIES	04 78 43 60 03
	Dr DEBEIR	04 78 43 60 03
	Dr DURAND	04 78 43 05 11
	Dr ESTANOVE	04 78 43 07 84
	Dr LOPEZ	04 78 43 57 26
	Dr Michel MASSON	04 78 43 67 85
	Dr OVE	04 78 43 02 76
CHASSELAY	Dr LE GOAS	04 78 47 62 07
	Dr OVIZE	04 78 47 61 65
CIVRIEUX	Dr VERNUS	04 72 59 98 40
DOMMARTIN	Dr BARROIS	04 78 43 52 72
	Dr MARCADAL	04 78 43 55 43
	Dr PAUCOD	04 72 54 50 26
LISSIEU	Dr HADJIDAKIS	04 78 47 66 09
	Dr SAMMUT	04 72 54 90 19
LOZANNE	Dr BENABDALLAH	04 78 43 77 61
	Dr BOURGEA	04 78 43 73 01
LUCENAY	Dr CORNET	04 74 67 45 23
	Dr FRANGE	04 74 66 83 06
MORANCÉ	Dr ESTEBANEZ	04 78 43 06 50
QUINCIEUX	Dr Benoît MASSON	04 78 91 17 57
	Dr DUCROT	04 78 91 13 90



# Calendrier des fêtes

1<sup>er</sup> semestre 2018

## AVRIL / MAI / JUIN / JUILLET / AOÛT : MJC FERMÉE POUR TRAVAUX

### JANVIER

6	FCRD	Tournoi	EMP
6	Rocky Guinguettes	Stage	Salle Georges Parent
7	Amicale des Classes en 6	AG + tirage des rois	Ancienne Poste
9	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
11	Club des anciens	AG + tirage des rois	Maison des associations
12	Amicale des Classes en 0	Tirage des rois	Salle Georges Parent
12	Amicale des Classes en 5	Assemblée générale	Ancienne Poste
12	Amicale des Classes en 9	Assemblée générale	Maison des associations
12	MJC	Galette des rois	Salle de la MJC
13	Amicale Boules	Souvenir André Jambon	Boulodrome
13 et 14	Amicale des Classes en 8	Vente de brioche	Dans le village
13	Municipalité	Accueil des nouveaux arrivants	Mairie
13	Municipalité	Vœux du maire	EMP
14	MJC Club Randonnée	Tirage des rois	Salle Georges Parent
19	Amicale des Classes en 8	AG + tirage des rois	Ancienne Poste
19	Amicale des Classes en 4	AG + tirage des rois	Salle Georges Parent
20	La Grange à Sons	Jeux de société : Prenons-nous aux jeux	Salle Georges Parent
20	Sou des écoles	Tartiflette	Devant l'église
21	Société de chasse	Banquet	MJC
23	Amicale boules	Concours vétérans	Boulodrome
24	Société de chasse	Assemblée générale	Ancienne Poste
26	Amicale des Classes en 1	AG + tirage des rois	Ancienne Poste
26	Amicale des Classes en 3	Assemblée générale	Salle Georges Parent
27	La Grange à Sons	Atelier Clowns	Salle Georges Parent
27	Ensemble musical	Remise des diplômes	Mairie
27	Amicale des anciens combattants	Vente et dégustation de boudins	Place de l'Eglise
28	MJC	Tournoi badminton ado	EMP

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

# Calendrier des fêtes

1<sup>er</sup> semestre 2018

FÉVRIER			
3	Ensemble musical	Auditions	Mairie
3	Ensemble musical	Orchestrades 4	Salle de la MJC
3	Amicale des anciens combattants	Assemblée Générale	Ancienne Poste
3	MJC	Tournoi badminton ado	EMP
6	Amicales boules	Concours vétérans	Boulodrome
10	Amicale des Classes en 8	Vente de bugnes	Place de l'Eglise
10	Entraide Madagascar	AG + 10 ans association	Salle de la MJC
10 et 11	Amicale Boules	Concours national	Boulodrome
17	Association portugaise	Vente spécialités	Devant l'église
17	Amicale Boules	Rencontre inter club	Boulodrome
18	Club des anciens	Loto	EMP
20	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
24	Amicale Boules	Coupe Brigitte	Boulodrome
24	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
24	Amicale des Classes en 6	Vente de choucroute	Place du marché
24	Alors Chante	Concert, spectacle	Salle de la MJC
25	Tennis de table	Thé dansant	EMP





## Calendrier des fêtes 1<sup>er</sup> semestre 2018

MARS			
3	Amicale des Classes en 7	Passage du flambeau	Salle de la MJC
3 et 4	Scrap'nat	Stage	Maison des associations
4	Amicale des Classes en 8	Remise des cocardes	Ancienne Poste
8	La Grange à Sons	Tous en Mars'elle	Ancienne Poste
8	Amicale Boules	Coupe carrosserie des Grandes Terres	Boulodrome
9	Municipalité	Soirée Québec	Ancienne Poste
9 et 10	La Grange à Sons	Atelier Contes	Salle Georges Parent
10	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
10	Sou des écoles	Loto	EMP
10	Amicale des Boules	Soirée	Salle de la MJC
11	Association portugaise	Belote	Centre Georges Parent
13	Amicale Boules	Finale vétérans	Boulodrome
17	Amicale Boules	Coupe Camille Dentrux	Boulodrome
16 au 19	Classes en 8	Fête des conscrits	Toutes les salles
24	MJC Cyclo	Rallye	Salle de la MJC
24	La Grange à Sons	Atelier Clowns	Salle Georges Parent
25	Amicale des Classes en 5	Chasse aux oeufs	Parc de la mairie
30	Amicale des Classes en 7	Assemblée générale	Ancienne Poste
AVRIL			
6	Amicale des Classes en 0	Assemblée générale	Salle Georges Parent
7	Amicale des Classes en 1	Vente jambon au madère	Place de l'église
11	Badminton	Tournoi	EMP
18	Club des anciens	Concours de belote interclubs	EMP
21	Association portugaise	Vente spécialités	Devant l'église
28	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



## Séance du 13 juin 2017

### Décision : Jardins familiaux de Chamalan

Il est décidé de signer les conventions d'occupation à titre précaire et révocable de jardin d'une superficie d'environ 250 m<sup>2</sup> pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour un montant annuel de 120 € avec 26 bénéficiaires.

### Adoption du Projet Educatif de Territoire 2017-2020

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires rappelle qu'en prolongement des dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a mis en place un projet éducatif territorial (PEDT) pour les années 2014 à 2017. La convention relative à la mise en place du PEDT arrivant à son terme le 31 août 2017, son renouvellement a été adopté par le conseil.

### Pacte de Cohérence Métropolitain

Le conseil municipal approuve le pacte de cohérence métropolitain (PCM) qui avait été adopté en Conférence Métropolitaine le 12 octobre 2015. Ce pacte établit entre la Métropole et chaque commune qui la compose un contrat territorial sur la période 2017-2020, en vue d'éclairer et de faciliter la coordination des efforts à entreprendre par chacun des partenaires pour accroître l'efficacité de l'action publique territoriale.

Ce pacte traite des thématiques définies comme prioritaires déclinées en fiches actions (objectifs, engagements respectifs, calendrier, indicateurs) ; pour la commune de Quincieux, ces thématiques sont au nombre de dix. Un comité de suivi politique et un comité de suivi technique est mis en place pour assurer l'animation et le pilotage du contrat.

## Séance du 13 septembre 2017

### Financement de deux BAFA

Pour répondre aux besoins du service Education Jeunesse Enfance dans le cadre de l'organisation et de la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires aux écoles maternelle et élémentaire, le conseil a validé la prise en charge en 2017 de la seconde partie du coût d'une formation diplômante Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) pour deux intervenants aux TAP.

La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire financier de la commune dans le cadre de la politique Enfance Jeunesse, sera sollicitée pour participer au financement de cette formation.

### Subvention exceptionnelle du Tennis Club de Quincieux-Saint-Germain

Le conseil a validé l'attribution d'une subvention à titre exceptionnel de 2000 € au profit du « Tennis Club de Quincieux Saint-Germain » pour contribuer au règlement des difficultés rencontrées par le club dûes en partie à des charges exceptionnelles (redressement URSSAF et rupture conventionnelle d'un enseignant) et en partie à une baisse des adhésions. La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or a également répondu favorablement pour un même montant, tout comme la ligue du lyonnais de tennis.

### Adhésion de la Commune au Plan Climat Energie de la Métropole de Lyon

Le plan de mandat porté par la municipalité de Quincieux a notamment comme axe d'intervention de conjuguer les nécessités de la vie actuelle avec la sauvegarde des ressources naturelles. C'est dans cette optique que différentes actions destinées à promouvoir et mettre en œuvre un développement plus responsable vis-à-vis des générations futures ont été menées (réaménagement des jardins familiaux, économies d'énergie sur les éclairages intérieurs, lutte contre le gaspillage alimentaire, démarches d'éco-responsabilité, mise en place du zéro phyto sanitaires...).

Afin de poursuivre cette démarche, le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la Commune au Plan Climat Energie du Grand Lyon à travers le scénario « Vision 2020 » Elle s'engage ainsi à contribuer aux objectifs européens (pour 2020, réduire de 20% les rejets de CO<sub>2</sub>, de 20% les consommations énergétiques, et à consommer 20% d'énergies renouvelables).

## Séance du 17 octobre 2017

### Adhésion au groupement de commande SIGERLy pour la fourniture d'électricité, de gaz et de services associés

Au vu des nombreux intérêts pour la commune, le conseil municipal a approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'accords-cadres pour la fourniture d'électricité, de gaz et de services associés, qui sera coordonné par le SIGERLy suivant les modalités qui ont été présentés en séance.

### Mise en place d'un dispositif de vidéo-protection

Après présentation des grandes lignes du projet d'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur le territoire de la commune de Quincieux, le conseil municipal a approuvé l'installation du dispositif.

Il est prévu ainsi le déploiement de 9 caméras sur les axes principaux notamment en centre bourg et il sera installé un local sécurisé en Mairie constituant le centre de supervision.

Ces installations par leur rôle préventif et répressif, permettront de contribuer à la protection des personnes et des biens, faciliteront le travail des forces de l'ordre et donc renforceront le sentiment de sécurité des Quincierots.

Une aide financière sera demandée à la région dans le cadre de son soutien à la sécurité des auvergnats et des rhônalpins. Celle-ci est plafonnée à 30 000€.

Le plan de financement est fixé comme suit :

Plan de financement	
Coût d'acquisition et d'installation de 9 caméras	85 525 €
Honoraires AMO	4 500 €
Coût global de l'opération HT	90 025 €
Subvention Région escomptée	30 000 €
Autofinancement	60 025 €
Emprunt	0 €
Autres aides publiques	0 €

## Séance du 21 novembre 2017

### Construction d'un restaurant scolaire

Pour mener à bien le projet de construction du restaurant scolaire qui s'inscrit dans l'opération globale de réorganisation des équipements publics et de restructuration des espaces extérieurs dans le centre bourg, un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur intention architecturale a été lancé. Le contenu du programme technique se déclinait en trois parties :

- la déconstruction du bâtiment de la bibliothèque,
- la construction de la restauration scolaire et de ses abords,
- l'aménagement d'une venelle publique piétonne conduisant en cœur d'îlot.

L'opération se déroulera sur une durée de 28 mois et représentera un coût prévisionnel de travaux actuellement estimé à 1,65 M€ HT valeur Juillet 2017.

Un avis d'Appel Public à concurrence a été publié au Journal Officiel et au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre. 14 équipes ont fait acte de candidature.

Le jury, sur la base des critères de sélection énoncés dans l'avis d'appel public à concurrence a admis trois groupements. Les 3 candidats ont remis leurs offres et le jury s'est à nouveau réuni pour retenir un seul projet. Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à négocier et à signer le marché de maîtrise d'œuvre attribué au lauréat du concours : Atelier 43.

### Attribution d'une avance sur subvention au Football Club Rive Droite

Dans le contrat de restructuration de son projet stratégique, l'association rencontre des contraintes de trésorerie. Compte tenu de la date du vote du budget communal fixée en mars qui arrêtera les montants de la subvention, le conseil a validé le versement par anticipation d'une avance sur subvention d'un montant de 2000 €.

## Plan Local d'Urbanisme

Le PLU-H a été développé suivant les orientations de la commune :

- Préserver et valoriser l'environnement naturel et agricole :
  - Valoriser le cadre de vie et l'identité communale liés à la proximité des espaces agricoles et naturels,
  - Préserver les nombreux points de vue sur le grand paysage,
  - Valoriser la continuité paysagère des berges de Saône en permettant des usages de promenade dans le respect du paysage et de la biodiversité,
  - Veillez à la protection du périmètre de champ de captage.
- Organiser le développement communal en affirmant la centralité du bourg et en valorisant les tissus historiques :
  - Conforter le rôle de polarité du bourg,
  - Préserver et phaser les potentiels de développement résidentiel autour de la gare,
  - Maîtriser le développement des hameaux et organiser leur complémentarité,
  - Protéger et mettre en valeur les tissus historiques.
- Valoriser les potentiels économiques de la commune :
  - Affirmer la vocation industrielle et artisanale de la zone d'activités,
  - Encourager le renouvellement des secteurs économiques,
  - Travailler sur une insertion paysagère qualitative pour augmenter l'attractivité du secteur,
  - Conforter les activités agricoles en maintenant les surfaces agricoles actuelles.

Les orientations stratégiques en matière d'habitat ont été définies comme suit :

- Poursuivre le développement résidentiel :
  - En tenant compte des capacités de développement de la commune en termes de foncier, d'équipements, de services et de transports,
  - En favorisant des formes d'habitats économes d'espace, diversifiées et de qualité.

- Faciliter l'accès au logement à toutes les étapes de la vie :

- En favorisant le développement d'une offre de logements adaptés aux différents types de ménages,
- En favorisant la mobilité et la fluidité résidentielle,
- En répondant aux besoins en logement des ménages, dont les besoins spécifiques ne sont pas pris en compte par le logement classiques,
- En facilitant l'accès au logement social,
- En cherchant à rapprocher les emplois et les lieux d'habitation.

- Développer l'offre de logements à prix abordables :

- En facilitant la construction de logements à des coûts abordables,
- En favorisant la production de logements sociaux,
- En soutenant le développement de logements à loyers maîtrisés dans le parc privé.

- Améliorer le parc existant :

- En accompagnant la réhabilitation des logements du parc privé et du parc social,
- En encourageant la performance énergétique de l'habitat.

- Organiser la gouvernance locale de la politique de l'habitat :

- En animant le PLU-H pour garantir son opérationnalité,
- En observant et en anticipant les évolutions de l'habitat.

Après étude attentive du projet et notamment des enjeux et objectifs exprimés dans le cahier communal, le conseil municipal a émis un avis favorable sur l'arrêt du projet de révision du PLU-H de la Métropole de Lyon avec des observations qui ont été développées lors de la séance et consignées sur le procès verbal.